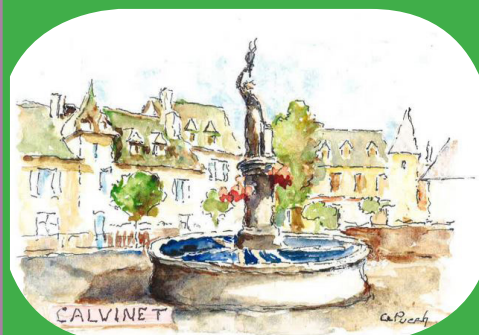


CALVINET MOURJOU

Cantal

PUYCAPEL

*Premier bulletin municipal de la
Commune Nouvelle
2019*





PRÉFET DU CANTAL

ARRÊTÉ n° 2018 – 1644 du 12 DEC. 2018

portant création d'une commune nouvelle

LE PRÉFET DU CANTAL, Chevalier de l'ordre national du Mérite,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2113-1 à L2113-20 ;

VU les délibérations concordantes des conseils municipaux des communes de Calvinet (délibération du 15 novembre 2018 reçue le 05 décembre 2018), Mourjou (délibération du 29 novembre 2018 reçue le 05 décembre 2018; délibération du 07 décembre 2018 reçue le 10 décembre 2018), se prononçant favorablement sur le projet de création d'une commune nouvelle ;

CONSIDÉRANT la volonté unanime des conseils municipaux de Calvinet et Mourjou de former une seule et même commune ;

CONSIDÉRANT le souhait des communes de Calvinet et Mourjou de dénommer cette commune Puycapel ;

CONSIDÉRANT l'accord des communes de Calvinet et Mourjou quant aux budgets annexes de la commune nouvelle ;

CONSIDÉRANT que les conditions fixées par le code général des collectivités territoriales pour la création d'une commune nouvelle sont réunies ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture du Cantal,

ARRÊTE

- Article 1 :** Est créée, à compter du 1^{er} janvier 2019, une commune nouvelle constituée des actuelles communes de Calvinet et Mourjou.
- Article 2 :** La commune nouvelle prend le nom de "Puycapel". Son chef-lieu est fixé au chef-lieu de l'ancienne commune de Calvinet.
- Article 3 :** Jusqu'au prochain renouvellement général des conseils municipaux, le conseil municipal est constitué de l'ensemble des membres des conseils municipaux des anciennes communes.
- Article 4 :** Sont instituées au sein de la commune nouvelle, les communes déléguées de Calvinet et de Mourjou qui reprennent le nom et les limites territoriales des anciennes communes.
- Article 5 :** La commune nouvelle est substituée aux communes de Calvinet et Mourjou au sein de la communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne dont ces communes étaient membres.
- Article 6 :** A compter du 1^{er} janvier 2019, les budgets annexes suivants ont repris au sein de la commune nouvelle de Puycapel :
- eau, assainissement (Calvinet et Mourjou),
- Article 7 :** Le comptable assignataire de la commune nouvelle est le trésorier de Maurs.
- Article 8 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Clermont-Ferrand.
- Article 9 :** Le secrétaire général de la préfecture du Cantal, le directeur départemental des finances publiques du Cantal, les maires des communes de Calvinet et Mourjou sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

LE PRÉFET,

Isabelle SIMA



Edito

PUYCAPEL, commune nouvelle



En décidant de s'unir pour former une commune nouvelle, Calvinet et Mourjou n'ont pas sacrifié à un phénomène de mode ou à une quelconque sirène financière. Rien ne les obligeait, mais tout les y incitait.

Dans ce numéro:

La nouvelle Commune..... P2

Edito..... P3

La charte de Puycapel..... P4

Agenda du Maire P8

Conseils Municipaux..... P10

Infos diverses..... P20

Pages Associations P22

APE P22

ADMR P23

USHC P24

Comité des fêtes de Calvinet P25

Les Seniors..... P26

MarguelzeArts..... P27

Pétanque..... P28

Comité d'animation P29

Calvinet Patrimoine P33

ACCA P33

Serfouette P33

Les Aînés du Haut Célé..... P35

Les Anciens combattants..... P35

Une jardin conté..... P36

Vivre en Châtaigneraie..... P36

Association du Pélou P37

Comité des fêtes de MourjouP39

La Maison de la Châtaigne....P41

Etat Civil P42

Infos diverses..... P43

Agenda des manifestations..... P43

Le Pavé en images..... P44

Rien ne les obligeait, car la réforme territoriale permanente depuis cinq ans (modification des cantons, des régions, des communautés de communes), aurait pu freiner leur volonté.

Mais tout les y incitait, car il s'agissait de réagir à ces bouleversements d'une part, et de constater que les frontières entre les deux communes étaient devenues peu à peu fictives d'autre part.

Elles ont été dépassées depuis longtemps par nos deux communes, qui ont mutualisé depuis 1953 le secrétariat de mairie, constitué en 1993 un regroupement pédagogique intercommunal (RPI) qui a renforcé nos écoles, mis en place des associations communes ou adhéré à des associations qui ont compris depuis longtemps qu'il convenait de raisonner en termes de cohérence des territoires.

Surtout, nos communes appartiennent au même bassin de vie : le bassin de Maurs.

Conscientes des difficultés de continuer à exercer les compétences communales chacune de leur côté, nous avons fait le choix de réfléchir ensemble à unir nos forces.

Après une année de discussion, après en avoir débattu avec la population, les conseils municipaux ont voté en conscience le regroupement de nos deux communes.

Nous avons élaboré une charte fondatrice, reproduite dans le présent bulletin, qui fixe les grands principes de l'existence de la commune nouvelle, au premier rang desquels prennent place les principes d'équilibre et de proximité sur notre territoire, principes dont nous serons les garants.

Constituer une commune nouvelle est non seulement un acte de résistance contre le déclin en cours des petites communes, mais encore un acte de défense de la ruralité, que certains veulent figer, alors qu'elle ne demande qu'à se renouveler.

Le 1er janvier 2019 est née la commune de PUYCAPEL, qui tire son nom du lieu-dit Puy-Capel, situé aux confins des deux communes.

Gageons qu'elle permettra aux huit cent et quelques habitants d'une des communes les plus importantes en population et en superficie de la Communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne, de continuer à bénéficier des nombreux services et commerces existants.

Longue vie à PUYCAPEL !



CHARTRE FONDATRICE DE LA COMMUNE NOUVELLE

Une histoire commune

Malgré l'appartenance à deux cantons différents, les communes de CALVINET et de MOURJOU partagent une histoire commune :

- elles ont créé en 1953 un syndicat mixte qui a eu notamment pour objet de mutualiser le secrétariat de mairie.
- Malgré la disparition en 2015 de ce syndicat mixte, les mêmes agents communaux continuent d'assurer ce secrétariat,
- elles ont constitué un regroupement pédagogique intercommunal (RPI) en 1993,
- elles ont la même association des parents d'élèves (APE),
- elles constituent un club de football commun : l'US du Haut-Célé,
- elles font partie des communes membres de l'association Vivre en Châtaigneraie,
- elles font partie des communes membres de l'association Familles rurales,
- elles sont membres de la même Communauté de communes depuis le 1er janvier 2017 : la Communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne,
- elles appartiennent au même bassin de vie : le bassin de Maurs.

Depuis le 1er janvier 2018, la commune de Calvinet a d'ailleurs été rattachée à la même trésorerie que Mourjou : celle de Maurs,

- la commune de Mourjou dépend de la brigade de gendarmerie de Calvinet,
- depuis quelques années, les deux communes sont connectées au même réseau AEP.

La présente charte a pour objet de rappeler l'esprit qui anime les élus fondateurs, ainsi que les principes fondamentaux qui doivent s'imposer aux élus qui seront en charge de la gouvernance de la commune nouvelle.

Elle a été élaborée dans le respect du code général des collectivités territoriales.

Elle traduit la conception que se font les élus des deux communes fondatrices de la commune nouvelle.

Des objectifs communs :

Les communes de CALVINET et de MOURJOU partagent des objectifs communs. Elles veulent être une collectivité de proximité.

Elles veulent par-ailleurs :

- Travailler ensemble au développement de leur territoire,
- Permettre l'émergence d'une nouvelle collectivité rurale plus dynamique, plus attractive en terme économique, social, touristique, culturel, sportif et en capacité de porter des projets pour le développement du territoire,
- Assurer une meilleure représentation de leur territoire et de ses habitants auprès de l'Etat, de la Communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne, des autres collectivités territoriales, établissements publics de coopération intercommunale, syndicats mixtes etc.
- Conserver un service public de proximité auprès des habitants du territoire, en regroupant tous les moyens humains, matériels et financiers des deux communes, permettant ainsi de renforcer le développement cohérent et équilibré de l'ensemble du territoire, dans le respect des intérêts de leurs habitants et d'une maîtrise de la fiscalité locale,
- Etre en capacité de porter des projets que chaque commune ne pourrait réaliser seule,
- Préserver le patrimoine communal

Des orientations prioritaires :

Les communes de CALVINET et de MOURJOU exposent que les orientations prioritaires de la commune nouvelle sont les suivantes :

- le maintien d'un service public de proximité sur le territoire :
 - les écoles, les cantines et la garderie
 - les secrétariats de mairie
 - l'agence postale communale et le relais poste
 - la gendarmerie
 - les services médicaux (médecins, dentiste, infirmières etc.)
 - les services culturels (relais animation, médiathèque etc.)
 - les services de proximité nécessaires au quotidien et le multiple rural
- le développement de l'attractivité du territoire par une offre de services culturel, sportif et d'animation adaptée et pertinente,
- le développement de l'activité commerciale, artisanale et agricole sur le territoire,
- la mise en œuvre d'une politique d'investissements équitables sur le territoire,
- la préservation du patrimoine historique et de l'environnement,
- le soutien des activités associatives sur l'ensemble du territoire.

SUR CE, les communes de CALVINET et de MOURJOU décident la création d'une commune nouvelle dénommée :

ARTICLE 1er : SIEGE DE LA COMMUNE NOUVELLE

Le siège de la commune nouvelle est situé à CALVINET.
Chacune des communes conserve sa mairie.

ARTICLE 2 : SUBSTITUTION DE LA COMMUNE NOUVELLE

La commune nouvelle se substitue aux communes de CALVINET et de MOURJOU:

- l'ensemble des biens, droits et obligations des communes de CALVINET et de MOURJOU est transféré à la commune nouvelle,
- la création de la commune nouvelle entraîne sa substitution dans toutes les délibérations et dans tous les actes des communes de CALVINET et de MOURJOU,
- les contrats sont exécutés dans les conditions antérieures jusqu'à leur échéance, sauf accord contraire des parties,
- l'ensemble des personnels des communes de CALVINET et de MOURJOU est réputé relever de cette dernière dans les conditions de statut et d'emploi qui sont les siennes,
- la commune nouvelle est substituée aux communes de CALVINET et de MOURJOU dans les syndicats dont elles étaient membres.

ARTICLE 3 : GOUVERNANCE

Article 3-1 Le conseil municipal

En 2019, le conseil municipal de la commune nouvelle sera composé des deux conseils municipaux des communes de CALVINET et de MOURJOU. En 2020, le conseil municipal de la commune nouvelle sera composé de dix-neuf membres. Les communes fondatrices souhaitent que le conseil municipal représente équitablement le territoire de la commune nouvelle, et la parité hommes /femmes. A partir de 2026, sous réserve de changements législatifs, le conseil municipal de la commune nouvelle sera composé de quinze membres.



Article 3-2 Le maire

En 2019, le conseil municipal élira un maire, un maire délégué et, conformément au code général des collectivités territoriales, au maximum six adjoints.

Le maire délégué sera de droit premier adjoint, sans qu'il puisse cumuler l'indemnité de maire délégué et celle d'adjoint de la commune nouvelle.

Les communes fondatrices souhaitent que le maire et le maire délégué soient obligatoirement l'un de l'ancienne commune de CALVINET, et l'autre de l'ancienne commune de MOURJOU.

Le maire et le maire délégué conserveront chacun sur leur territoire d'origine leurs pouvoirs de police, et leurs prérogatives en matière d'état-civil, de réception et de manifestations les concernant.

Aux élections municipales de 2020, le conseil municipal élira un maire et, conformément au code général des collectivités territoriales, au maximum six adjoints.

Les communes fondatrices souhaitent que le maire et le maire délégué soient obligatoirement l'un de l'ancienne commune de CALVINET, et l'autre de l'ancienne commune de MOURJOU.

Elles souhaitent que les adjoints soient issus à égalité de chacune des communes de CALVINET et de MOURJOU.

Les bureaux de vote de chacune des anciennes communes seront maintenus.

ARTICLE 4 : LE BUDGET

La commune nouvelle bénéficie dès son année de création :

-de la fiscalité communale : la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe foncière sur les propriétés non bâties, la taxe d'habitation, et la cotisation foncière des entreprises.

Le conseil municipal décidera en 2020 de la date à laquelle il engagera la convergence des taux. La délibération instituant cette procédure d'intégration fiscale progressive en détermine la durée, dans la limite de douze ans. A défaut, la procédure est applicable aux douze premiers budgets de la commune nouvelle.

Cette procédure d'intégration fiscale progressive peut être précédée d'une homogénéisation des abattements appliqués pour le calcul :

-de la taxe d'habitation.

-de la dotation globale de fonctionnement correspondant aux montants perçus précédemment par les communes historiques,

-du Fonds de compensation de la TVA,

-du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC).

ARTICLE 5 : LES COMPETENCES

La commune nouvelle dispose de la clause générale de compétence.

ARTICLE 6 : LE PERSONNEL

L'ensemble des personnels communaux relève des attributions de la commune nouvelle dans les conditions de statut et d'emploi qui sont les siennes.

Le personnel est placé sous l'autorité générale du Maire de la commune nouvelle. Il est supervisé par le maire délégué en 2019, puis par le Premier adjoint à partir de 2020.

Il conserve les avantages acquis.

ARTICLE 7 : LES ASSOCIATIONS

Le conseil municipal invite les associations de droit privé à engager un dialogue en vue de leur éventuel rapprochement si elles le souhaitent.

Seules les deux ACCA devront se prononcer sur leur avenir commun ou indépendant.

ARTICLE 8 : MUTUALISATION DES MOYENS MATERIELS

Pour permettre la mutualisation des moyens matériels, la commune nouvelle procèdera, dès sa mise en place, à un inventaire détaillé du matériel dans chaque commune.

ARTICLE 9 : GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

Un inventaire et un état des lieux du patrimoine immobilier des communes de CALVINET et de MOURJOU sera effectué, afin notamment de négocier les contrats d'assurance y afférents.

ARTICLE 10 : INTEGRATION DE NOUVELLES COMMUNES

L'intégration d'une commune à la commune nouvelle est soumise aux conditions suivantes :

- la commune souhaitant se regrouper avec la commune nouvelle devra adhérer à la présente charte ; elle sera représentée dans les mêmes termes que les communes fondatrices,
- la commune nouvelle devra délibérer pour accepter cette demande,
- le Préfet du Cantal devra édicter un arrêté préfectoral autorisant ce regroupement.

ARTICLE 11 : MODIFICATION DE SERVICES MUNICIPAUX

La suppression de services municipaux ne peut être décidée que par délibération municipale, à la majorité des 2/3.

**Arrêté Ministériel du 7 Mars 2019**

7 mars 2019

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 63 sur 195

Décrets, arrêtés, circulaires**TEXTES GÉNÉRAUX****MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

**Arrêté du 12 décembre 2018
portant création de la commune nouvelle de Puycapel**

NOR : TERB1904794A

Par arrêté de la préfète du Cantal en date du 12 décembre 2018, la commune nouvelle de Puycapel est créée en lieu et place des communes de Calvinet et de Mourjou (canton d'Arpajon-sur-Cère pour Calvinet, canton de Maurs pour Mourjou, arrondissement d'Aurillac) à compter du 1^{er} janvier 2019.

La population totale de la commune nouvelle s'élève à 855 habitants.

Jusqu'à son prochain renouvellement, le conseil municipal de la commune nouvelle de Puycapel est composé de l'ensemble des membres en exercice des conseils municipaux des anciennes communes, pris dans l'ordre du tableau.



Elections

Elections européennes le 26 mai 2019 :

- Les électeurs voteront dans leur bureau de vote habituel (Calvinet ou Mourjou)
- Les cartes d'électeurs seront envoyées avant les élections
- Présentation obligatoire de la carte d'identité ou d'une pièce d'identité.



Agenda Municipal

Juillet

1er juillet : MOURJOU – Fête des écoles
3 juillet : CALVINET – réunion de chantier aménagement du Pavé (suppléé par Robert Malbos et Jean-Marc Laborie)
4 juillet : PARLAN – Communauté de communes : présentation du Buiding Information Modeling (BIM) et du plan de rénovation énergétique des bâtiments (PREB) (Jean-Marc Laborie)
6 juillet : CALVINET – signature des marchés par la SA POLY-GONE pour la construction de six pavillons locatifs pour personnes âgées non dépendantes
Réunion avec l'adjudant-chef Baudin, commandant par intérim de la Communauté de brigades Calvinet-Montsalvy
7 juillet : permanence à la mairie
9 juillet : CALVINET – réunion de chantier aménagement du Pavé (suppléé par Robert Malbos et Jean-Marc Laborie)
13 juillet : CALVINET – réunion avec Adrien Lavigne, moniteur d'opérations à la SA POLY-GONE, le cabinet d'architecture METAFORE et la SEMEL 15 pour la construction de six pavillons locatifs pour personnes âgées non dépendantes
14 juillet : CALVINET – permanence à la mairie ; pique-nique géant au Puech
15 juillet : CALVINET – retransmission de la finale de la coupe du monde de football à l'initiative du comité des fêtes
16 juillet : CALVINET - réunion de chantier aménagement du Pavé (avec Robert Malbos et Jean-Marc Laborie)
17 juillet : FIGEAC - comité syndical du syndicat mixte de la Rance et du Célé (Jean-Marc Laborie)
22 juillet : CALVINET – kermesse et repas des Seniors
23 juillet : CALVINET – réunion de chantier aménagement du Pavé (suppléé par Robert Malbos et Jean-Marc Laborie)
27 juillet : MOURJOU – réunion avec les associations et le personnel des communes de Calvinet et de Mourjou, sur le projet de regroupement des deux communes
CALVINET – réunion des deux conseils municipaux sur le projet de regroupement des deux communes
28 juillet : permanence à la mairie
29 juillet : CALVINET – marché bio de l'association Serfouette
30 juillet : CALVINET - réunion de chantier aménagement du Pavé (suppléé par Robert Malbos et Jean-Marc Laborie)

Août

4 août : CALVINET – célébration du mariage de Magali Blanquet et de Mathieu Bruel
Fête patronale
5 août : CALVINET – fête patronale
7 août : CALVINET - réunion de chantier aménagement du Pavé (avec Robert Malbos et Jean-Marc Laborie)
8 août : MARCOLES – assistance à l'édition du criterium international cycliste à l'invitation de Francis Cantournet
11 août : CALVINET – permanence à la mairie
13 août : AURILLAC – rendez-vous avec Raymond Delcamp, maire de Mourjou, et Charbel Aboud, secrétaire général de la Préfecture, au sujet du projet de regroupement entre les communes de Calvinet et de Mourjou
17 août : permanence à la mairie
23 août : AURILLAC – soirée du festival international du théâtre de rue d'Aurillac
24 août : CALVINET – permanence à la mairie
Conseil municipal
25 août ; CALVINET – inauguration du boudodrome en présence de Bruno Faure, président du Conseil départemental et d'Isabelle Lantuéjoul, conseillère départementale
concert à l'église, organisé par Calvinet Patrimoine
27 août : CALVINET - réunion de chantier aménagement du Pavé (avec Robert Malbos)
31 août : SAINT-MAMET – commission énergie et transition énergétique de la Communauté de communes : présentation du CASTALAB (partenariat avec ENEDIS) (Jean-Marc Laborie)

Septembre

6 septembre : AURILLAC – réunion d'information organisée par le commandant de la compagnie de gendarmerie départementale d'Aurillac
7 septembre : CALVINET – réunion de la commission communale des impôts directs
Réunion avec les conseillers municipaux sur l'aménagement du secteur maisons Polygone, boudodrome, maison de santé, gendarmerie, salle des fêtes et place du Colombier (dossier d'appel à manifestation d'intérêt du Fonds Cantal innovation)
15 septembre : CALVINET – permanence à la mairie
16 septembre : CALVINET – journée du Patrimoine

MAURS - lancement de la saison culturelle de la Communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne
 17 septembre : CALVINET – réunion de travail avec les maires et adjoints des communes de Calvinet et de Mourjou, en présence du secrétaire général de la Préfecture et d'Eric Folio, chef du bureau du contrôle de la légalité à la Préfecture du Cantal
 MOURJOU – déjeuner de travail avec les mêmes
 CALVINET - réunion de chantier aménagement du Pavé (avec Robert Malbos et Jean-Marc Laborie)
 17 septembre : MAURS - Plan de Rénovation Energétique des Batiments Communaux (Antoine Puech)
 25 septembre : SAINT-ETIENNE CANTALES – conseil communautaire
 26 septembre : AURILLAC – 3ème salon AGRILocal
 27 septembre : SAINT-MAMET – assemblée générale du CAUE
 28 septembre : CALVINET – conseil municipal
 29 septembre : CALVINET – conférence de presse organisée par la Communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne sur la « châtaigneraie pilote » ayant bénéficié du plan régional « Châtaigneraie traditionnelle », en présence d'Angélique Brugeron, conseillère régionale, Raymond Delcamp, maire de Mourjou, Robert Malbos, adjoint au maire, Antoine Puech conseiller municipal, Renaud Saint-André adjoint au maire de Boisset, Philippe Gras, directeur des services de la Communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne, Chantal Cor, vice-présidente de la chambre d'agriculture, David Noyer, directeur de la Chambre d'agriculture, Laurence Bruel, conseillère spécialisée à la chambre d'agriculture, Jérôme Château, animateur permanent à la Maison de la Châtaigne, et Joël Piganiol, président de la FDSEA du Cantal.

Octobre

2 octobre : AURILLAC – réunion avec Maryline Lutig, directrice académique des services de l'Education nationale, Monique Vivenot, inspectrice de l'Education nationale, Raymond Delcamp, maire de Mourjou, au sujet des incidences du projet de regroupement des deux communes sur le regroupement pédagogique intercommunal (RPI) (supplée par Jean-Marc Laborie)
 5 octobre : CALVINET – permanence à la mairie
 9 octobre : SAINT-MAMET – commission environnement de la Communauté de communes (Jean-Marc Laborie)
 13 octobre : MOURJOU – réunion des deux conseils municipaux sur le projet de regroupement des deux communes
 18 octobre : SAINT-MAMET – COPIL Etude gouvernance mutualisation service eau potable et assainissement – présentation et conclusions de la phase 3 (Jean-Marc Laborie)
 19 octobre : CALVINET – déjeuner de travail avec Jérôme Tabariès, capitaine commandant la compagnie de gendarmerie d'Aurillac (avec Jean-Marc Laborie et Robert Malbos)
 20 octobre : MOURJOU – assistance à la table ronde « Le renouveau de la châtaigne et du châtaignier en Châtaigneraie cantalienne » organisée par l'association du Pélou
 Inauguration de la 29ème Foire de la Châtaigne (avec Jean-Marc Laborie)
 22 octobre : AURILLAC – réunion avec le lieutenant-colonel Emmanuel Guillou, commandant le groupement de gendar-

merie du Cantal, et Michel Teyssedou, Président de la Communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne
 CALVINET – réunion de chantier aménagement du Pavé (avec Robert Malbos et Jean-Marc Laborie)
 26 octobre : CALVINET – réunion avec l'entreprise Chavignier sur les points lumineux du Pavé et de la commune (avec Robert Malbos et Jean-Marc Laborie)
 MOURJOU – réunion publique sur le projet de regroupement des deux communes
 27 octobre : CALVINET - réunion publique sur le projet de regroupement des deux communes
 29 octobre : CALVINET - réunion de chantier aménagement du Pavé (avec Robert Malbos et Jean-Marc Laborie)

Novembre

8 novembre : CALVINET – conseil d'école (avec Jean-Marc Laborie)
 - réunion des deux conseils municipaux sur le projet de regroupement des deux communes
 9 novembre : CALVINET – réunion avec le cabinet Bonnet, chargé de l'élaboration du PLUI (en présence des conseillers municipaux)
 11 novembre : CALVINET- commémoration de la Victoire et de la Paix – Hommage à tous les Morts pour la France (centenaire de l'Armistice) ; assistance à l'exposition organisée par Calvinet Patrimoine.
 15 novembre : CALVINET – conseil municipal
 20 novembre : PARIS - congrès des Maires de France. Invitation au Sénat par les parlementaires du Cantal.
 21 novembre : PARIS – assemblée générale des sites historiques Grimaldi de Monaco
 Congrès des Maires de France et invitation au Palais de l'Elysée
 23 novembre : CALVINET – assemblée générale du comité des Fêtes
 MOURJOU - réunion des deux conseils municipaux sur le nom de la commune nouvelle
 24 novembre : CALVINET – assemblée générale des Seniors.

Décembre

5 décembre : SAINT-JEAN MIRABEL – premier comité syndical du syndicat mixte Célé Lot-Médian (Jean-Marc Laborie)
 7 décembre : CALVINET – réunion avec le Major Hervé Marty, commandant la brigade de gendarmerie de Montsalvy, et Sylvain-Henri Bonnet, au sujet des mesures de sécurité à prendre pour le marché de Noël
 Conseil municipal
 8 décembre : CALVINET – réunion du comité d'animation pour la préparation du marché de Noël
 10 décembre : MONTSALVY – réunion de la Commission locale d'évaluation des charges transférées, puis conseil communautaire
 14 décembre : AURILLAC – conférence des territoires au Conseil départemental
 15 et 16 décembre : CALVINET – quinzième marché de Noël
 19 décembre : CALVINET – assistance au pot de fin d'année de l'ADMR du Haut-Célé



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA CHATAIGNERAIE CANTALIENNE

Monsieur le Maire attire l'attention des conseillers sur un des nombreux points examinés lors du conseil communautaire à savoir celui de la répartition des pylônes de téléphonie mobile dans le département.

Le Ministre de la Cohésion des Territoires a en effet annoncé l'installation de dix-huit nouveaux pylônes dans des secteurs urbains comme Arpajon-sur-Cère, mais aussi ruraux, selon le critère de « zone blanche ». En Châtaigneraie, Lafeuillade-en-Vézie et Ladinhac en bénéficieront.

Monsieur le Maire expose qu'il a contacté TDF pour rappeler que cette entreprise a loué un terrain à La Roubine, susceptible d'accueillir un tel pylône. Des courriers ont été faits à ce sujet au Ministre, au sous-préfet, au Président du Conseil départemental et au Président de la Communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne, en évoquant par-ailleurs la possibilité d'équiper techniquement le pylône de Maison Rouge à Mourjou afin qu'il puisse desservir Calvinet.

Le Président de la Communauté de Communes a relayé ces demandes et indiqué que Calvinet serait prioritaire lors de l'attribution de nouveaux pylônes en 2020.

AMENAGEMENT DU PAVE

Suite à l'avancement des travaux, le Conseil municipal accepte les points suivants :

- Accord pour que les travaux de mise en séparatif des réseaux humides soient poursuivis dans une partie de la rue du Salamidou où une tranchée doit être effectuée pour l'enfouissement des réseaux secs
- Accord pour une tranchée supplémentaire dans la rue du Fossé, pour le bouclage du réseau AEP, qui permettrait de couper l'eau dans ce secteur de Calvinet, en cas de recherche de fuite par exemple, et non dans toute la commune.

Contrôles de réception des réseaux eaux pluviales et eaux usées

Accord du devis de l'entreprise SOL SOLUTION pour réaliser un contrôle de compactage, un contrôle d'étanchéité et un contrôle visuel et télévisuel des réseaux de collecte des eaux pluviales et usées.

Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP)

L'INRAP refuse de prendre en charge la facture relative aux fouilles archéologiques effectuées au mois de février, d'un montant de 7677 euros.

Monsieur le Maire rappelle :

- que les fouilles archéologiques ne sont jamais obligatoires dans des secteurs non identifiés dans les documents d'urbanisme,
- que la commune n'a jamais demandé que des fouilles soient effectuées,
- que cette demande procède d'une initiative privée qui a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique, préalable obligatoire à la réalisation des travaux.

La commune va être amenée à régler cette facture. Monsieur le Maire indique qu'il en demandera le remboursement aux personnes privées qui ont cru bon de provoquer ce diagnostic, dont il rappelle qu'il a abouti à un rapport parfaitement vide.

Convention avec Monsieur Louis MONTIN

Dans le but d'aménager la sortie de la rue du Fossé sur la rue Eustache de Beaumarchais, il est nécessaire de rehausser la porte d'entrée de la cave de la propriété de Mr Louis MONTIN.

Une convention est donc signée et Mr MONTIN autorise la commune à faire réaliser les travaux. La commune prend à sa charge l'intégralité des travaux.

Avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre (Remplacement de Mr BARTHELEMY par Mr VIDAL)

Monsieur le Maire indique que suite à la dissolution de la société SELARL BARTHELEMY en raison du départ à la retraite de l'architecte mandataire, le rôle de mandataire est attribué à l'architecte cotraitant « atelier Cyril VIDAL » pour la suite des opérations.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 2 au marché de maîtrise d'œuvre du 02/02/2017 et le rapport de présentation joint à cet avenant.

Monument aux Morts

Demande à l'atelier Cyril VIDAL, de réfléchir à un aménagement du site du monument aux morts, qui pourrait

être financé en grande partie par les subventions de l'Office national des anciens combattants et par l'association Le souvenir français. Un dossier de demande de subvention sera préparé pour cet aménagement précis.

Etat d'avancement des travaux à ce jour

- Réalisation des terrasses par l'entreprise MAZAC
- l'entreprise CTMA a déposé les garde-corps existants.
- l'implantation des bordures,
- les mises à niveau des regards et de la chambre de tirage,
- la réception des travaux de l'entreprise MATIERE,
- la pose des coffrets par l'entreprise CHAVINIER, actuellement toujours en cours,
- l'implantation du mur du fossé et du parking,
- et la mise en place des grave-bitumes.

La dépose des poteaux supportant les réseaux secs devrait être courant janvier.

EAU - ASSAINISSEMENT

Tarifs eau 2019 (facturation automne 2019)

Du fait de leur illégalité, le conseil municipal décide de supprimer les tranches de facturation, et détermine un tarif unique :

Tarif le m3	0.88 euros
Location du compteur	70.00 euros (inchangé)

Tarifs assainissement 2019 (facturation automne 2019)

Mise en place d'un abonnement : 30.00 euros annuel

Tarif au m3 : 0.77 euros (inchangé)

PROJET DE PISTE FORESTIERE

Lors du dernier conseil municipal, la commune a décidé d'adhérer à l'association syndicale libre des Camps de Cours et de la Granière.

Le conseil municipal confirme la mise à disposition de l'agent technique pour l'entretien de la piste dans les mêmes termes que les autres communes.

Monsieur le Maire informe que le projet de voirie forestière a été accepté et bien classé avec une notation de 19 points sur 21 points, avec les aides suivantes :

ETAT (56 263,39 €) – FEADER (95 799,81 €) soit un total d'aides de 152 063,20 € pour un coût projet à 190 079 € H.T.

La prochaine étape est la consultation des entreprises.

FORET

coupes de bois 2019 mises sur le marché

Forêt	Parcelle n°	Surface à parcourir / Volume présumé	Nature de la coupe	Proposition*
Forêt sectionnale de Calvinet	2A	17,6 ha	amélioration	sur pied ou façonnée
		896m3		

ECOLE

Cantine

Le prix du repas pour l'année scolaire 2018/2019 est de 2.20 euros au lieu de 2.10 euros.

Garderie

Le tarif de l'heure à compter de la rentrée scolaire de septembre 2018 est maintenu à 2.25 euros.

Réflexion sur la mise en place d'une garderie le mercredi après-midi

Lecture du courrier du Président de l'APE sollicitant une réflexion pour la mise en place d'une garderie pour les enfants le mercredi après-midi.

Après discussion, le conseil municipal pourrait envisager cette mise en place à titre expérimental en partenariat avec l'école de Mourjou, dont la médiathèque pourrait accueillir les enfants pour la garderie.

Appenti contre le préau de l'école

consultation de 2 entreprises pour la construction de cet abri.



Conseils PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Monsieur le Maire expose qu'il a reçu un courrier du cabinet BONNET, en charge de l'élaboration du PLUI, comportant le dossier « minute ».

Ce dossier est consultable en mairie.

Un lien numérique sera envoyé aux conseillers. Ceux qui ne peuvent pas l'ouvrir pourront le télécharger à partir d'une clé USB disponible à la mairie.

Ces documents, en particulier le zonage, représentent une synthèse entre les demandes communales et intercommunales, destinées à entrer dans le cadre des impératifs supracommunaux, en particulier la compatibilité avec le SCOT.

Une réunion sera organisée dans le courant du mois d'octobre, afin de proposer les éventuels compléments et ajustements.

Il est rappelé que le registre de concertation du public est toujours à disposition en mairie.

Opération locative Polygone (construction de 6 pavillons pour personnes âgées non dépendantes)

Une réunion a eu lieu afin de redéfinir l'implantation des pavillons, en raison de la présence d'un pylône haute-tension à proximité des parcelles à construire.

Les travaux devraient commencer début d'année 2019.

Viabilisation

Réception du devis EUROVIA relatif à la part incombant à la commune dans le lot n°1 (Gros-œuvre) du programme de construction des maisons pour personnes âgées non dépendantes.

Il s'agit de travaux de terrassements, réseaux divers, voirie, aménagements extérieurs et voie d'accès. Le montant est de 62 561 € HT.

Le conseil municipal

- accepte le devis d'EUROVIA, d'un montant de 62 561.00€ HT, pour les travaux de viabilisation du site où seront construits six pavillons locatifs pour personnes âgées.
- autorise Monsieur le Maire à signer ce devis
- demande que le dossier de travaux de viabilisation du site où seront construits six pavillons locatifs pour personnes âgées, correspondant au devis de la société EUROVIA, accepté pour le montant de 62 561.00€ HT, soit présenté par la nouvelle commune de PUYCAPEL, au titre de la DETR 2019.

Eclairage public suite au renforcement basse tension sec (La Roubine)

Le syndicat départemental d'énergies du Cantal a proposé à la commune de renforcer le réseau électrique du chemin de la Roubine, consistant dans l'enfouissement du réseau existant, actuellement aérien (participation de la commune pour un montant de 649,35 €).

Monsieur le Maire expose que les travaux d'Eclairage Public suite au renforcement Basse Tension SEC à La Roubine peuvent être réalisés par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal. Le montant total HT de l'opération s'élève à 1 298.70€

En application de la délibération du comité syndical, en date du 7 décembre 2009, ces travaux ne seront entrepris qu'après acceptation par la commune d'un versement d'un fonds de concours de 50% du montant HT de l'opération

Soit :-1er versement au décompte des travaux

Ce fonds de concours entrera dans le calcul de l'assiette de la contribution en application des règles du Syndicat.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

- 1/ de donner son accord sur les dispositions techniques et financières du projet,
- 2/ d'autoriser Monsieur le Maire à verser le fonds de concours,
- 3/ d'inscrire dans les budgets de la commune, les sommes nécessaires à la réalisation de ces travaux.

BATIMENT DE LA POSTE

L'entreprise Felgines a commencé les travaux de l'appartement du bâtiment de l'agence postale.

TEPCV : Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte - « Rénovation de l'éclairage public »

Le bilan de l'opération sur la commune de Calvinet : Montant des travaux : 53 245,03 € 105 lampes remplacées, un calculateur et 5 horloges astronomiques installées Puissance économisée : 8317 W Coût annuel économisé sur les consommations viron 4869,35 € (hors coupures nocturnes)

PROJET DE REGROUPEMENT DES COMMUNES DE CALVINET ET DE MOURJOU

Monsieur le Maire informe le conseil qu'avec Raymond DELCAMP, maire de Mourjou, il a rencontré le secrétaire général de la Préfecture, lundi 13 août.

Cette réunion avait pour but d'informer la Préfecture du projet de regroupement, d'exposer les démarches déjà entreprises (dont l'établissement d'une charte de bonne conduite), et de recueillir d'éventuels conseils.

Une réunion de travail est envisagée à Calvinet avec le secrétaire général et Madame Lutic, directrice académique des services de l'Education nationale dans le département (plus particulièrement sur la question du maintien du RPI).

Monsieur le Maire tire de la réunion avec le secrétaire général de la Préfecture qui a eu lieu le 13 septembre en mairie avec les deux conseils municipaux, les enseignements suivants :

- la Préfecture du Cantal apprécie la démarche,
- elle suggère de petites modifications de la Charte,
- elle précise que l'avis du Conseil départemental pourra être demandé ultérieurement,
- elle confirme le maintien et la bonification des dotations de l'Etat pendant trois ans pour la commune nouvelle.

Création de la commune nouvelle

Monsieur le Maire rappelle que deux réunions publiques se sont tenues l'une à Mourjou le 26 octobre, l'autre à Calvinet le 27.

Il ressort de ces deux réunions :

- que les habitants des deux communes sont favorables au regroupement proposé,
- qu'ils ont pu poser toutes les questions souhaitées,
- qu'ils souhaitent le maintien du nom des anciens villages, y compris dans l'hypothèse où un nom nouveau serait choisi.

Considérant que les communes de CALVINET et de MOURJOU réfléchissent depuis plusieurs mois à leur regroupement,

Considérant que les conseils municipaux se sont réunis à plusieurs reprises, afin notamment d'établir la charte fondatrice de la commune nouvelle qui fixe les grands principes de la vie de la future commune, au premier rang desquels se placent ceux de l'équilibre du territoire et du renforcement de la proximité pour ses habitants,

Considérant l'histoire commune partagée par CALVINET et MOURJOU,

Considérant les objectifs communs partagés par CALVINET et MOURJOU qui veulent être une collectivité rurale de proximité plus dynamique et plus attractive,

Considérant les réunions publiques tenues dans chacune des communes, et la volonté collective très majoritairement exprimée de s'engager dans la création d'une commune nouvelle,

Considérant que cette union permettra à la future commune d'être mieux représentée au sein de la Communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne d'une part, et de s'affirmer plus fortement au sein du département du Cantal d'autre part,

Considérant enfin l'accompagnement financier de l'Etat à la création de la commune nouvelle, se traduisant d'une part par la stabilité de la dotation globale de fonctionnement pendant les trois prochains exercices budgétaires, ainsi que de sa bonification forfaitaire de 5% et d'autre part l'octroi de dotations de péréquation au-moins égales à la somme des dotations des communes fusionnées l'année précédant leur fusion,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré:

DECIDE la création d'une commune nouvelle, par regroupement des communes de CALVINET et de MOURJOU, pour une population totale de 855 habitants, et ce à compter du 1er janvier 2019,

DECIDE que le chef-lieu de la commune nouvelle sera sur le territoire de l'ancienne commune de CALVINET, sis place Jean de Bonnefon 15340,

DECIDE que le conseil municipal en 2019 sera formé de la somme de l'ensemble des conseillers municipaux actuels des communes historiques, et ce jusqu'aux élections municipales de 2020,

DECIDE que la commune historique de MOURJOU conservera sa mairie annexe, avec les services au public qui y sont rattachés,

DECIDE que la liste des budgets annexes existants pour chaque commune est annexée à la présente délibération,

DECIDE qu'une charte réglant et détaillant les conditions d'organisation, de fonctionnement, et de vie commune sera annexée à la présente délibération,

REMET à une délibération ultérieure, qui sera prise au conseil municipal du 7 décembre, le choix du nom de la commune nouvelle,



DIT que cette charte aura valeur d'engagement moral pour les élus de la commune nouvelle,
DIT que madame le Préfet du Cantal sera avertie sans délai du regroupement des communes de CALVINET et de MOURJOU, afin d'une part de lui demander d'acter par arrêté la création de la commune nouvelle, et d'autre part de saisir monsieur le Ministre de l'Intérieur d'une demande de rattachement de la commune nouvelle au canton de Maurs.

Suite à la dernière réunion informelle tenue à Mourjou le 23 novembre 2018, le nom de Puycapel a eu la faveur de la majorité des conseillers municipaux.

En conséquence, Monsieur le Maire, soumet au vote le nom de PUYCAPEL. La nouvelle commune est donc dénommée : PUYCAPEL

Cette délibération sera envoyée sans délai au contrôle de légalité à la Préfecture du Cantal.

Il précise qu'en tout état de cause les panneaux d'entrée de bourg mentionneront en premier le nom des anciennes communes et en-dessous Puycapel. Il en sera de même pour l'adresse postale où le nom des anciennes communes précèdera celui de la nouvelle commune.

ADRESSAGE POSTAL

Suite à l'envoi pour avis au groupe LA POSTE du dossier élaboré lors de la précédente mandature, il a été réceptionné un devis qui propose à la commune une mission d'aide à la dénomination et à la numérotation des voies à savoir :

- un audit et conseil consistant dans l'établissement d'un diagnostic sur toutes les voies de la commune, à partir du dossier établi par la commune en 2013.
- la mise en œuvre du projet d'adressage, consistant dans la saisie informatique, à partir d'un outil cartographique,
- et la communication citoyenne (fourniture de courriers types, d'affiches et d'un guide de démarches administratives à entreprendre par le citoyen).

Compte-tenu du regroupement de communes de Calvinet et de Mourjou, ce dossier pourra être mutualisé. Il sera donc demandé à la Poste d'établir une nouvelle proposition financière.

PERSONNEL COMMUNAL

Yvonne LISSAC : mise en disponibilité pour 3 années à compter du 8/10/2018 (sur sa demande)

Hubert MOLENAT : titularisation au 01.10.2018

Brigitte CALMES sera remplacée par Marie-France VAISSIERE suite à son arrêt de travail.

Emploi saisonnier piscine

Une convention avec PROSPORT est signée.

PLAN DE RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS SUR LE TERRITOIRE DE LA CHATAIGNERAIE CANTALIENNE

Par lettre du 7 juin 2018, madame le Préfet du Cantal a proposé à la Communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne de porter une expérimentation au titre de l'axe 3 du Plan de rénovation énergétique des bâtiments (PREB), présenté par le gouvernement le 26 avril 2018, « Accélérer la rénovation et les économies d'énergie des bâtiments tertiaires, en particulier le parc public ».

Une réunion de présentation de ce dispositif a eu lieu à Maurs, à laquelle a assisté Antoine PUECH. Ce dernier expose les objectifs du plan :

- Lutter contre le réchauffement climatique
- Sobriété énergétique
- Réduire les frais de fonctionnement
- Gérer autrement nos bâtiments et les énergies
- Parfois le bon sens contribue par des petits gestes : lumière, ordinateurs, copieurs, chauffage
- Obtenir un effet de masse pour lever des moyens financiers / des financeurs / de l'ingénierie
- Dégager des financements
- Planter des entreprises
- Avancer pour le PCAET (plan climat énergie des territoires)

Les moyens :

- Identifier le patrimoine communal : La DDT a commencé le travail avec des éléments connus, et se propose d'épauler les communes dans ce travail. Les communes intéressées devront en faire la demande en passant la Communauté de communes.

- Inventaire des bâtiments
- Combien nous coûtent ils ?
- A quoi servent ils ?
- Que va t on en faire d'ici 3 ans ? 5 ans ? 10 ans ?
- Avons nous des leviers rapides qui relèvent du bon sens pour réduire la facture énergétique : gestion du chauffage / éclairage / etc.

Monsieur le Maire proposera à la Communauté de communes que la gendarmerie soit éligible au titre du PREB.

- CASTALAB : mesure des consommations

. En partenariat avec ENEDIS, CASTALAB vise à centraliser les consommations des bâtiments communaux équipés par Linky. Il est ainsi possible de connaître les courbes de consommation des édifices communaux et de faciliter un comparatif entre bâtiments de même nature / fonction

. De nombreux bâtiments sont déjà équipés. Les données sont consultables. Les mairies doivent faire la demande d'accès à CASTALAB auprès de la Communauté de Communes.

- BIM : modélisation des bâtiments et projection des économies potentielles en fonction des travaux de rénovation énergétique

. 3 milliards disponibles à aller chercher.

. 2 X 500 millions auprès des préfets et de la Caisse des Dépôts sachant que 1/3 des financements doivent être dédiés à la rénovation énergétique

. subventions cumulables avec DETR

Le planning

1. inventaire d'ici fin novembre 2018
2. réunion d'alignement sur les cibles en décembre 2018 ou janvier 2019
3. T1 2019 = modélisation BIM des cibles
4. fin 2ème trimestre 2019 / début 3ème trimestre 2019 = lancement des travaux

Prochaines étapes : eau / gaz / carburant, mesurer les énergies consommées pour tenter de réduire leur part.

DIVERS

Fonds Cantal Innovation

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que lors de la dernière séance du Conseil, il leur a présenté l'appel à projets du Conseil départemental « Dynamisation et revitalisation des centres-bourgs ou cœurs de villes ».

Afin de pouvoir déposer une intention de projet pour le 14 septembre, il propose de se réunir le 7 septembre, pour échanger sur l'aménagement futur du secteur « Maisons Polygone – terrain de pétanque – maison de santé – gendarmerie – salle des fêtes – place du Colombier ».

Le conseil municipal décide à l'unanimité de déposer un dossier d'appel à manifestation d'intérêt.

Le Vernassal

L'affaire devait être plaidée au tribunal paritaire des baux ruraux le 13 novembre mais l'audience a été reportée au 17 janvier 2019, en raison de la grève des avocats.

Gendarmerie

Des robinets thermostatiques ont été installés par l'entreprise Laurent BRU sur les radiateurs des appartements et des bureaux.

Les travaux de réfection de l'appartement des gendarmes auxiliaires, au rez-de-chaussée, ont également débuté.

Pose d'un lampadaire en bordure de la D 66, vers la Maison de santé

L'entreprise CHAVINIER effectuera cette pose dans la continuité des travaux du Pavé, étant rappelé que comme au lotissement du Puech, les sorties de gaines existent déjà.

Borne de rechargement électrique

Il n'est pas possible de recharger un véhicule personnel à l'atelier communal.

La communauté de communes avait l'intention d'installer quelques bornes. Il sera repris attache avec elle.

Colis de Noël

Courant janvier, une boîte de chocolats sera distribuée aux habitants de plus de 85 ans.



Budget de la commune

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

	Euros
Charges à caractère général	63 302.00
Charges de personnel	135 640.00
Taxe Professionnelle Unique	16 558.00
Autres charges de gestion	26 976.33
Charges financières (intérêts des emprunts)	14 900.00
Opération ordre transfert entre sections	341.62
Dépenses imprévues	2 717.00
Virement pour financement de l'investissement	130 229.38
TOTAL DES DEPENSES	390 664.33

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Produits de services et ventes	33 325.00
Impôts et taxes	130 325.00
Dotations et participations	155 461.00
Autres produits (locations et divers)	12 713.00
Résultat reporté exercice précédent	58 840.33
TOTAL DES RECETTES	390 664.33

DEPENSES D'INVESTISSEMENT:

Remboursement capital emprunts	56 790.00
Cautionnements	750.00
Travaux Voirie	35 516.00
Travaux bâtiments communaux	16 295.00
Travaux Ecole	36 414.00
Travaux Eglise	314 394.00
Travaux Salle d'activités	4 260.00
Equipement Bibliothèque	400.00
Reste à réaliser de l'exercice antérieur	147 363.00
Solde d'exécution reporté	33 741.19
TOTAL DES DEPENSES	645 923.19

RECETTES D'INVESTISSEMENT:

Virement de la section de fonctionnement	130 229.38
Fonds de compensation TVA	4 630.00
Subventions d'investissement	129 618.00
Emprunt	200 000.00
Excédent de fonctionnement capitalisé	87 296.19
Amortissements spécifiques	341.62
Reste à encaisser	93 808.00
TOTAL DES RECETTES	645 923.19

Budget eau et assainissement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

011	Electricité, fournitures, entretien, analyses d'eau, redevances...	42 964.00
012	Participation à la commune de frais de personnel	21 595.00
014	Reversement à Agence de l'Eau Adour Garonne	8 429.00
66	Intérêts des emprunts	1 967.00
68	Dotations aux amortissements	20 665.43
022	Dépenses imprévues	594.50
	TOTAL DES DEPENSES	96 214.93

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

70	Vente d'eau	88 350.00
777	Dotations aux amortissements	6 000.00
	Résultat reporté	1 864.93
TOTAL DES RECETTES		96 214.93

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

20	Frais d'études	4 860.00
21	Travaux réseaux AEP et Assainissement	59 885.86
16	Capital emprunt	5 500.00
1391	Dotations aux amortissements	6 000.00
TOTAL DES DEPENSES		76 245.86

RECETTES D'INVESTISSEMENT

131	Subventions	3402.00
16	Emprunts	40 000.00
28	Dotations aux amortissements	20 665.43
10222	FCTVA	1500.00
	Résultat reporté de l'exercice précédent	10 678.43
TOTAL DES RECETTES		76 245.86

Pour la période d'octobre 2017 à septembre 2018 :

- la vente de l'eau a produit la somme de 72 219.13€,
- la redevance assainissement appliquée aux habitants raccordés au réseau d'assainissement collectif, (le bourg et le Mas) a produit la somme de 2513€.
- les redevances « pollution, collecte et ressources en eau » 10 808.22€ sont reversées intégralement à l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Travaux d'investissements 2018 MOURJOU

Restauration de l'église Saint Médard

L'intérêt historique et patrimonial de l'église (la chapelle saint Médard, date de 1505) a nécessité une étude approfondie et une longue réflexion. C'est un édifice riche en histoire qu'il faut respecter et réussir sa mise en valeur.

Ont été effectués :

- un diagnostic de l'église par l'architecte spécialisé en patrimoine : Pierre-Jean TRABON.
- une étude du bâtiment (présentation, travaux effectués dans les siècles précédents, étude des intérieurs), état sanitaire et réflexion pour le projet de restauration

Les conclusions ont amené vers diverses solutions, mais ne révèlent que des vestiges très fragmentaires et limités ne permettant pas un dégagement et une restitution des décors.

- consultation de l'architecte des bâtiments de France, du service Action culturelle du conseil départemental et de toutes les familles de Mourjou.

Les travaux seront réalisés dans la plus stricte rigueur budgétaire. Ils seront classiques, sans extravagance et devront accompagner le caractère architectural de cette église.

Ecole

- dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée, obligatoire pour les bâtiments recevant du public, les travaux de mise en accessibilité de l'école obligatoires ont été effectués pendant les vacances scolaires d'été 2018 :

- construction d'une rampe d'accès extérieure, remplacement de la porte d'entrée, réfection des toilettes avec installation d'un WC adapté, rampe amovible pour franchir les portes de la bibliothèque et des salles de classe, pose de poignée préhensible au portail d'entrée de la cour, et création d'une place de stationnement PMR



- réfection sol et plafond de la cantine suite à un dégât des eaux provenant d'un appartement locatif de l'étage

- installation d'une fenêtre et d'une porte-fenêtre alu dans la salle de classe, côté cour (les menuiseries façade ouest avaient été remplacées avant).

Total des dépenses : 40 822.74 € TTC (travaux réalisés par les entreprises Aymar Jean-Louis, Goutel Michel, Bru Laurent et Fajoux Michel).

Une subvention d'Etat a été accordée au titre de la DETR 2018 (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux): 8 203.00€

Bibliothèque

Equipement annuel de nouveaux livres auprès de Loisirs Presse services à Maurs : 397.8€ TT

Fermeture de l'auvent du local des associations

Réalisé par nos soins : coût des matériaux bois : 313.90€ TTC

Mise en place Wifi publics :

Installation de bornes wifi à la salle d'activités et place de la mairie (société RESINTEL 7043,64€ TTC) financée avec une aide de 2800€ du Conseil départemental et de 800€ du fonds départemental de péréquation postale puisqu'une borne est installée pour desservir un point contact de La Poste : le Relais Poste.

Réhabilitation de l'ancien presbytère :

Le cabinet Atelier Site et Architecture, Laurent HOSTIER à Aurillac a été retenu pour la maîtrise d'œuvre. L'avant-projet sommaire avec estimation prévisionnelle des travaux (gros œuvre – couverture zinguerie – charpente, menuiseries extérieures et intérieures bois – cloison isolation faux-plafonds – carrelage faïence – plomberie sanitaire chauffage – électricité – rénovation cave) s'élève à 187 440,00€ HT. Des dossiers de demandes de subventions ont été déposés

Travaux de voirie :

a/ Travaux de rénovation de la voirie : chemins de Lestrade de Galès, Beffrieu, Le Pouget et carrefour de Lessal.

Coût des travaux: 128 802.57€ HT

Subvention d'Etat accordée au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux): 32 800.00€

Subvention du Conseil départemental accordée au titre de Fonds Cantal Solidaire: 10 000.00€

b/ Le programme d'entretien annuel (réparations urgentes de chemins) a été effectué.

8/ Réseau d'eau

Après d'importants travaux en 2017 :

- réfection de l'ensemble de la tuyauterie et des vannes du réservoir (château d'eau), remplacement par de la tuyauterie inox.
- mise en place de 7 compteurs sur les antennes principales des différents réseaux
- stockage d'une pompe Exhaure de secours à la station de pompage
- acquisition d'un turbidimètre avec photomètre et testeur de pH portable,

Ces installations ont amélioré le rendement de notre réseau. Elles permettent de détecter plus rapidement les fuites et facilitent la surveillance.

En 2018 : extensions de réseau et mise en place d'une pompe doseuse pour la chaux de la station de traitement des eaux (pour le pH de l'eau)

Grenelle de l'environnement dans le Cantal -

- Dans le cadre de l'optimisation et de la gestion durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques trois captages AEP avait été retenus dans le Cantal :

- le captage AEP de Mourjou sur le ruisseau de la Ressègue,
- le captage AEP de St Constant – St Etienne de Maurs sur le ruisseau de la Ressègue,
- le captage AEP de Quézac sur le ruisseau du Veyre.
- et suite au diagnostic territorial (1ère phase 2011-2013): état des lieux – diagnostic et plan d'actions à envisager pour le captage prioritaire de La Ressègue Amont (rapport à disposition en Mairie).

Le Plan d'Action Territorial Ressègue (2013-2017), animé par le Syndicat mixte du bassin de la Rance et du Célé pour le compte de notre commune et du SIAEP de St-Constant et St-Etienne de Maurs, s'est achevé fin 2017. Le bassin d'alimentation de notre captage AEP a été intégré dans la zone prioritaire du nouveau PAT Rance-Veyre-Célé, encore animé par le Syndicat mixte du bassin de la Rance et du Célé sur la période 2017-2021, des actions visant à améliorer la qualité de l'eau prélevée seront poursuivies.

Le bilan final du PAT Ressègue est mis à la disposition du public à la mairie de Mourjou

De nombreuses actions ont été menées :

MAE (Mesures Agro-Environnementales soit des aides annuelles aux agriculteurs en contrepartie de changements de pratiques sur durée de 5 ans), acquisition de matériel alternatif aux phytosanitaires, suivi individualisé de 127 exploitations ayant souscrit la MAE (suppression des produits phytosanitaires), actions sur les captages d'eau potable, animations agricoles, actions non agricoles (comme « Bienvenue dans mon jardin au naturel)... L'animation de ce programme a été financée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne au taux de 70%. Notre participation 2018 pour l'animation de l'année 2017 a été de 4860€.

Communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne

- TEPCV – Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte - Bilan de l'opération « Rénovation de l'éclairage public »



En partenariat avec le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal, la Communauté de communes a réalisé un programme de rénovation de l'éclairage public sur l'ensemble des 51 communes du territoire, soit :

Le remplacement de 3211 lampes supérieures à 100W, c'est-à-dire considérées comme énergivores, par des Leds

L'installation de 768 horloges de gestion nocturne des éclairages

Montant total des travaux : 1 713 672 €

Plan de financement :

Syndicat Départemental d'Energies du Cantal : 599 785 €

Subvention TEPCV : 300 000 €

Certificats d'Economie d'Energie (CEE) : 600 000 €

Contrat de Ruralité : 92 800 €

Communauté de communes : 121 087 €

Aucune participation financière des communes

Des économies d'énergie, des économies sur les budgets communaux :

-Une économie de 1,15 GWh, soit la consommation résidentielle de plus de 100 ménages

-Des économies sur les factures communales de 164 000 € dès la 1ère année. Sur les bases de l'augmentation actuelle du prix de l'électricité, l'économie générée en 2025 est évaluée à 230 000 €

-Chaque commune peut réaliser des économies supplémentaires en décidant de mettre en place des coupures en milieu de nuit

-Les coûts de maintenance de l'éclairage public baisseront mécaniquement avec, d'une part, l'abaissement de l'âge moyen des équipements et, d'autre part, la durée de vie des nouveaux matériels (source Leds donnée pour plus de 10 ans contre 3 ans pour les sources Sodium actuelles)

Le bilan de l'opération sur la commune de Mourjou :

Montant des travaux : 5 563 €

10 lampes et 3 horloges de coupure

Puissance économisée : 1035W

Coût annuel économisé sur les consommations : environ 606 € (hors coupures nocturnes)

Un programme exemplaire dans sa méthode :

→Un partenariat efficace avec le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal (ingénierie, financements)



- Un programme à l'échelle des 51 communes qui permet, par un effet de massification :
- D'optimiser les subventions et les certificats d'économie d'énergie (CEE)
- D'obtenir des rabais contractuels sur le montant des travaux, soit 108 115 €
- De n'appeler aucune participation financière des communes, comme pour le programme « école numérique »
- De « rattraper » des coûts engagés par les communes avant la signature de la convention TEPCV par la Communauté de communes, en mars 2017
- C'est cette méthode que la Communauté de communes se propose de reproduire dans le cadre du Plan de Rénovation Énergétique des Bâtiments Publics (PREB).

Ce plan gouvernemental a pour ambition d'améliorer les performances énergétiques des bâtiments publics. Madame le Préfet a demandé à la Communauté de communes de porter une expérimentation au titre de ce Plan, seule expérience du genre dans le département. Concrètement, avec l'appui des services de la DDT, un inventaire de l'ensemble des bâtiments publics du territoire est en cours de réalisation. Au vu de l'utilisation et des performances énergétiques de chacun de ces bâtiments, un programme de travaux de rénovation pourra être défini. Ce sont bien sûr les communes qui décideront des bâtiments qui pourront être intégrés au programme. Comme pour l'éclairage public, l'objectif est de réaliser des économies d'échelle et de mobiliser un maximum de financements. L'opération n'est qu'à son commencement...

Informations diverses de Puycapel

De nouveaux gérants à l'auberge de Mourjou

Depuis le mois de mars Laure et Richard COMBE, habitants de GLEYAL, ont repris les rênes de l'auberge communale. Laure en cuisine et Richard au bar, chacun a ses missions. Ouvert tous les jours pour les repas ouvriers, l'auberge décline aussi sa cuisine « chaleureuse et authentique », à partir de produits locaux, le week-end du vendredi soir au dimanche soir. Ils assurent aussi la gestion des 4 chambres d'hôte. Toutes les informations sur les plats, les menus, sont sur le site www.auberge-mourjou.fr.



Remise de médailles

Le dimanche 4 mars, les habitants de Mourjou, les élus et les présidents d'associations de Calvinet, ont été conviés pour un moment convivial à l'occasion de la remise de la médaille de travail à deux agents : Marie-Andrée MARRE, médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale Vermeil et Christian CHARMES, médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale Argent. Deux élus ont également été honorés de la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale Argent, Raymond DELCAMP et André ROBERT. En présence de François DANEMANS, Maire de Calvinet, et Dominique BEAUDREY, conseillère départementale.



Travaux des maisons Polygone à Calvinet en images





Site remarquable du goût

Le label «Site Remarquable du Goût», créé en 1995 par les ministères de la Culture, du Tourisme, de l'Environnement et de l'Agriculture, permet d'identifier un territoire en alliant le savoir-faire des hommes, la qualité d'un produit emblématique et la richesse du patrimoine environnemental d'un terroir.

Depuis 1996, les sites remarquables du goût adhèrent à une association nationale. Ils font la promotion de leurs produits par l'utilisation d'une marque collective et participent aux salons des sites remarquables du goût où seuls les membres de l'association peuvent exposer et vendre.

Le label « Site Remarquable du Goût » aide les touristes à se repérer dans l'offre touristique gastronomique en France.

Au printemps 2018, à l'initiative de l'association du Pélou et de la Maison de la Châtaigne, un groupe de travail s'est constitué avec la commune de Mourjou, la Communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne et l'Office de Tourisme pour déposer un dossier de candidature aux Sites Remarquables du Goût.

Après une visite début octobre d'une délégation des Sites Remarquables du Goût sur le territoire de la Châtaigneraie, l'annonce de l'obtention de ce label touristique a été faite par Jean Jallat, président de la Fédération Nationale des Sites Remarquables du Goût, lors de la foire de la châtaigne le dimanche 20 octobre.

« Mourjou, Châtaigneraie Cantalienne », est ainsi le second site labellisé dans le Cantal.

L'objectif est de valoriser la châtaigne et tout ce qui se fait autour, et dynamiser le tourisme sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes. Une association sera créée au cours du 1er semestre 2019 pour mettre en œuvre ce label. Elle associera collectivités, associations, organismes professionnels, producteurs, transformateurs, hébergeurs, métiers de bouche, acteurs touristiques,....

Relais animation

Soutien administratif aux associations, mise en place d'animations, gestion du site internet, réalisation de la Feuille de Châtaignier et du bulletin municipal, participation aux activités périscolaires, sont autant de tâches assurées par le relais animation.

Cette année la soirée théâtre (troupe La Chelidoine, « Au fil des mots ») d'avril organisée par une entente entre associations a rassemblé 80 spectateurs environ. En juin le concert des « copains d'accords » (proposée avec Familles Rurales), a ravi une soixantaine de personnes. La prestation de qualité de cette formation aurillacoise a été largement appréciée et le son des guitares largement mis en exergue grâce à l'acoustique de l'église. Les ateliers cuisine séduisent toujours de nouveaux apprentis, une quinzaine en moyenne et de cuisiniers! La recette des raviolis à la châtaigne et ses vers a marqué cette saison -photo- Mourjou a également saisi l'opportunité (proposition de la Communauté de communes qui prend une grande partie des frais à sa charge) d'accueillir une troupe de théâtre de rue (Natxo Montero_danza) dans le cadre des préalables du festival de théâtre de rue d'Aurillac, le 17 août. Les échanges avec les acteurs et techniciens sont toujours enrichissant.

Pour 2019 notez dès à présent le concert de Joan de Nadau, dimanche 03 novembre 2019. Les places seront à réserver en amont.



Médiathèque

Les expositions prévues pour l'année 2019 :

Jardins et espaces verts : avril, mai, juin

Carnet de voyage : juillet, août, septembre

L'heure du Thé : octobre, novembre, décembre

Les activités périscolaires ont permis aux enfants de l'école de découvrir différents jeux, le patois, des ateliers cuisine, confection d'assortiments de biscuits pour le Marché de Noël de Calvinet, la poterie avec Allan DES-QUINS, potier de Mourjou, réalisation d'une grande châtaigne qui sera fixée sous le préau, des intervenants aussi se sont déplacés à Mourjou notamment, Mme VAREILLE, de la Mutualité Française qui a sensibilisé les enfants à différents thèmes : les accidents domestiques, la qualité de l'air intérieur, l'alimentation équilibrée, l'activité physique, les dangers du soleil. Cette année scolaire 2018/2019 les activités périscolaires se déroulent le mardi et le vendredi de 14h55 à 16h25.





► APE du RPI Calvinet/Mourjou

L'année 2019 vient juste de débuter et il est déjà temps pour nous, de dresser un bilan de ces derniers mois. Le bureau est resté inchangé depuis le second semestre de l'année scolaire précédente. Pour rappel :

Président : Benoît Voreux
 Vice-Président : Antoine Puech
 Trésorière : Valérie Couderc-Mazac
 Vice-Trésorier : Sébastien Couderc
 Secrétaire : Perrine Bayet
 Vice-Secrétaire : Sandrine Maury-Lasseron



Le premier rendez-vous de l'APE est traditionnellement la Fête des Potirons, qui avait lieu à Ladinhac cette année. Une dizaine d'enfants ont pu défiler sur le char de la commune décoré pour l'occasion. Les enfants étaient ravis de représenter leur école, entonnant de bon cœur quelques slogans.

Le week-end suivant, les 20 et 21 octobre, pour la Foire de la Châtaigne, l'APE a comme chaque année, tenu un stand de gourmandises sucrées/salées, confectionnées par les parents. Avec un temps agréable, les promeneurs ont été fidèles au rendez-vous et la recette du week-end a été bonne. Merci aux parents pour leur implication et rendez-vous l'année prochaine !



Le 25 novembre, vous étiez nombreux pour le quine, à la salle des fêtes de Mourjou ! Ce fût un bel après-midi en famille et les participants sont repartis enchantés ! Soucieux de toujours nous améliorer et de diversifier l'événement, n'hésitez pas à nous communiquer vos envies ou idées de lots pour l'année prochaine.

Pour clore l'année 2018, l'APE a tenu un stand le dimanche du Marché de Noël de Calvinet. Les enfants et leurs animatrices avaient prépa-

ré de jolies décorations et sablés de Noël pour garnir le stand. De nombreux parents ont ramené des pâtisseries tout au long de la journée et l'ensemble a permis la réussite de cet événement. Lors du quine les enfants s'étaient vu remettre un ticket de manège gratuit offert par le Comité d'Animation et nombre d'entre eux ont pu en profiter lors de ce week-end !

Les ventes ou manifestations organisées par l'APE vont servir encore cette année à financer de nombreux projets culturels et divertissants pour les enfants.

Les 3 cycles vont notamment se rendre à la piscine d'Aurillac dès ce début d'année et ce durant 10 séances et la sortie neige/raquettes au Lioran est renouvelée pour le 21 janvier. Une classe de découverte en milieu maritime est également au programme en mai prochain, pour les cycles 2 et 3, pour une durée d'une semaine.



L'APE reste une association ouverte à tous, n'hésitez à nous faire part de vos remarques et idées !



► L'ADMR du Haut Célé

L'ADMR du Haut Célé s'est inscrite pour une nouvelle fois à la semaine nationale avec une journée portes ouvertes le 22 septembre afin de mieux faire connaître nos services de prestataire d'aide à domicile, de mandataire dans ce cas l'utilisateur est l'employeur des intervenantes, nous assurons uniquement l'administratif et le portage des repas.

Recruter du personnel :

Nous sommes toujours demandeur de main d'œuvre en raison des besoins toujours plus nombreux,

Motiver des bénévoles à venir nous rejoindre :

Nous avons besoin de deux représentants par communes pour visiter les usagers afin de mieux cerner leurs attentes et des volontaires pour intégrer le conseil d'administration.

Nos visiteurs ont été accueillis autour d'un café et de viennoiseries.



Un quinzaine a été organisée le dimanche 18 novembre 2018 en après-midi afin de créer un divertissement en période automnale et essayer de renflouer les finances de la vie associative qui servent, essentiellement, à améliorer les avantages accordés à nos salariés : cadeaux de Noël, de naissance, de départ à la retraite...



belle réussite grâce à l'implication du personnel, des membres du conseil d'administration et particulièrement de notre présidente qui ne compte pas ses heures et fait preuve d'un grand dévouement.

Pour la première année, nous étions présents au marché de Noël à Calvinet les 15 et 16 décembre 2018. Nous avons proposé des idées cadeaux pour les fêtes, à l'effigie et aux couleurs de l'ADMR : mugs, sacs, gourmandises confectionnés par notre présidente et une tombola avec une dizaine de lots a fait des heureux, la gagnante a reçu une belle corbeille de fruits qui pourra agrémenter sa table de Noël!

A suivi de très près, le Noël de l'association au profit du personnel qui s'est vu remettre : chocolat, chèque cadeau...auquel s'est ajouté le départ à la retraite d'Anne-Marie Quiers après 8 ans de bons et loyaux services. Notre présidente, madame Frébourg après avoir remercié Anne-Marie pour son dévouement lui a remis un cadeau en signe de reconnaissance et a invité l'ensemble du personnel à s'approcher du buffet pour déguster les petits fours et autres délices

et trinquer avec quelques bulles pour fêter l'événement et clôturer dans la joie cette année qui s'achève et souhaiter une bonne retraite à Anne-Marie.(photo)

C'est en fin d'année que l'on peut faire le bilan des 12 derniers mois écoulés, nous pouvons dire que nous sommes intervenus en faveur de 155 bénéficiaires :

- 131 en service d'aide à domicile,
- 36 en portage de repas en sachant que certains usagers bénéficient des deux services

Nous avons déploré 7 décès et souscrit 104 adhésions qui constituent notre association composée de son conseil d'administration et de ses membres. Les familles adhérentes bénéficient du droit de vote à l'UDAF en fonction du nombre d'adultes qui la constitue c'est ainsi que 133 personnes pourront s'exprimer en 2019 lors de l'assemblée générale de cet organisme qui défend le droit des familles.



Vie Au 1er août un secrétaire, Hervé, a intégré nos rangs, pour rappel les heures d'ouverture au public :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30

Téléphone : 04 71 49 69 94

En dehors des horaires d'ouverture une plateforme téléphonique vous accueille et prend vos messages, on vous rappelle dès que possible.



Rappel des permanences :

Madame Frébourg, présidente : lundi, mercredi, vendredi 9 h 30 à 11 h 30

Madame Chabut, trésorière : mercredi 14 h à 15 h

Monsieur Vincent Capredon : jeudi 14h à 16h, téléphone : 06 81 46 42 72.

A savoir qu'au 1er janvier 2019, une collaboration avec l'ADMR d'Entraygues sur

Truyère est conclue pour desservir une partie de leur secteur proche de Montsalvy par le portage de repas à domicile. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette entente qui a été officialisée le 20 décembre dans les locaux de l'association d'Entraygues en présence des présidents respectifs, Madame Frébourg, Monsieur Gilbert Vigneron, Vincent Capredon, préposé au portage des repas avec son véhicule au couleur de l'ADMR, Chabut Lucienne, trésorière. (photo)



Le programme de l'année 2019 n'étant pas établi nous vous communiquerons les dates de nos événements par voie de presse.



► Union sportive du Haut-Célé

L'équipe 1ère entraînée par Jean MAFFRE, évolue toujours cette année en promotion niveau départemental (poule B) et l'équipe réserve en deuxième division niveau départemental (poule 2). L'effectif est à peu de chose près identique à la saison précédente.

Nous déplorons toujours un manque d'encadrant pour suivre nos équipes et profitons de ce bulletin pour encourager ceux qui le désirent à rejoindre l'équipe dirigeante du club.

Le bureau élu est le suivant:

Président : Damien Souquière / Trésorier : Yannick Lavaissière / Secrétaire : Frédéric Bouquier

Côté terrain, les résultats de cette première moitié de championnat sont satisfaisants pour l'équipe une qui se classe 3ème sur 11 équipes et 4ème sur 9 pour l'équipe réserve.

L'équipe réserve compte 3 victoires, 0 nul et 4 défaites.

Nous vous encourageons à nous suivre les dimanches après-midi sur les terrains de Cassaniouze-Calvinet et Mourjou.



Vous aurez l'occasion de rencontrer les membres du club lors de notre traditionnelle tournée des calendriers. Nous faisons à nouveau appel à votre générosité pour soutenir le club de foot.

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	A.L. PLEAUX RILHAC B	18	8	5	3	0	0	14	5	0	9
2	ENT.S. VITRAC-MARCOL	17	8	5	2	1	0	23	9	0	14
3	HAUT CELE U.S. Equipe 1	14	9	4	2	3	0	19	17	0	2
4	CHATAIGNERAIE Cantal 2	14	8	4	2	2	0	21	8	0	13
5	CARLAT CROS	14	9	4	2	3	0	13	18	0	-5
6	CERE ET LANDES U.S.	13	8	3	4	1	0	20	15	0	5
7	BESSE.U.S	11	8	3	2	3	0	9	7	0	2
8	YTRAC F. 3	8	8	1	5	2	0	12	12	0	0
9	A.S. ESPINAT F. 2	8	8	3	0	5	0	8	16	1	-8
10	SUD CANTAL FOOT 2	3	8	1	0	7	0	12	26	0	-14
11	F.C. QUATRE VALLEES 2	2	8	0	2	6	0	5	23	0	-18

► Comité des fêtes de Calvinet

Le Comité des fêtes de Calvinet profite de cet article pour vous souhaiter à toutes et à tous une très bonne année 2019, qu'elle soit signe de créativité, de solidarité, de fraternité et d'engagement bénévole.

De notre côté, en 2018, s'est tenue l'Assemblée Générale, un nouveau bureau a été élu :

Co-présidence : Marion COUDON et Emilie CAMBRAYE

Trésorière : Lisa GONZALES

Trésorier adjoint : Louis ALBIOL

Secrétaire : Lucie LAVIGNE

Secrétaire adjoint : Simon CHABUT

C'est un bureau qui se veut jeune... nous espérons, ainsi, qu'une relève pourra être assurée dans les prochaines années....

Nous souhaitons, de ce fait, remercier tous nos jeunes d'ici et d'ailleurs (parisiens, toulousains...) pour leur investissement avant, pendant et après la fête patronale... C'est pour des jeunes comme eux que nous souhaitons que la fête perdure...

En 2018, le Comité des fêtes s'est vu octroyer une subvention par le biais du Fond de Développement de la Vie Associative. Afin que cette subvention soit bénéfique pour toutes les associations de la commune nous avons fait le choix d'investir dans du matériel. Celui-ci s'est donc, tout naturellement, porté sur l'achat de 10 tables et 20 bancs légers (soit 80 places assises) et, donc, faciles à transporter. Toute association pourra, bien entendu, les utiliser comme bon lui semble. Nous espérons pouvoir les stocker dans la salle des fêtes afin que chacun puisse les avoir à disposition.

Après quelques années d'utilisation et la volonté que les animations se déroulent le plus possible en plein air, nous avons noté que les tables de la salle des fêtes s'avéraient être lourdes et contraignantes à l'utilisation, voilà pourquoi nous avons opté pour cette solution.

Nous espérons que chacun en fera bon usage.

Enfin, pour 2019 voici notre calendrier :

Nous vous donnons donc rendez-vous pour la soirée Paëlla le samedi 13 avril à la salle des fêtes de Calvinet.

Samedi 13 avril : Salle des fêtes de Calvinet, SOIREE PAELLA avec l'Association des Parents d'Eleves des écoles Calvinet/Mourjou

Samedi 1er juin, Sur la Place de Calvinet (si la météo le permet) sinon à la salle des fêtes, grande fête des voisins : pourquoi être chacun chez soi alors que tous ensemble la fête sera à son comble...

Samedi 3 et dimanche 4 août, A Calvinet : Etang, Place ou salle des fêtes; Programme : c'est une surprise !!!!! mais chacun trouvera son bonheur de 0 à 99 ans !!!

Festivement,

L'équipe du Comité des fêtes de Calvinet et tous ses bénévoles.



► Les Seniors

Comme promis sur le dernier bulletin un petit compte rendu sur notre voyage en ROUSSILLON.

25 adhérents ont participé à ce voyage du 1 au 5 juillet.



Première journée / déjeuner à l'abbaye de FRONFROIDE et visite guidée du site rempli d'histoire et de ses magnifiques jardins, puis installation au centre d'ALEYNA avec apéritif de bienvenue ; diner et soirée animée.

Deuxième journée /c'est avec le petit train jaune le voyage à travers des paysages sauvages 40 kms environ pour arriver à Mont Louis, ville fortifiée et son four solaire .Démonstration sur cette énergie (fusion de métaux ; pierres ; cuisson céramiques). Après un excellent déjeuner à Saillagouse, visite de Villefranche de Conflent ville fortifiée (remparts ; église au porche en marbre blanc...) et flânerie dans la grand rue.



Troisième journée visite de PERPIGNAN capitale du ROUSSILLON ; tous ses trésors ; les quartiers anciens du CASTILLET . Hôtel de ville et cathédrale ST JEAN remarquables par leur architecture, petites places et patios ou trônent les œuvres du sculpteur MAILLOL .PERPIGNAN subissant pendant des décennies l'influence catalane fut la capitale du Royaume de MAJORQUE, d'où un palais fabuleux doté de remparts et offrant une vue magnifique sur la côte.



L'après-midi la forteresse de SALSES majestueuse, ses murs de 12 m d'épaisseur, un ensemble qui pouvait faire vivre une garnison de 1500 hommes, retour par le BARCARES.

Quatrième journée. MATIN : ELNE capitale ecclésiastique du ROUSSILLON, magnifique cathédrale, cloître en marbre blanc. APRES MIDI : PORT VENDRE via COLLIOURE par la mer ; découverte d'un vrai joyau que l'église NOTRE DAME DES ANGES et de son superbe retable doré. Visite d'une des dernières conserveries d'anchois.

Cinquième journée et retour après une matinée bien chargée avec la visite de CASTELNOU village médiéval plein de charme et des caves BYRRH à TYUIR abritant la plus grande cuve en chêne au monde.

13 JUIN JOURNEE DE LA FORME A MARCOLES

Par un très beau temps, une vingtaine d'adhérents de notre club a répondu présent pour un après-midi convivial.

22 JUILLET KERMESSE

Toujours très beau temps pour cette journée où tous les produits confectionnés par les seniors ont été vendus en un temps record. Excellent repas servi par André LACOSTE, et sympathique prestation de Cécile DEMAISON pour ses deux contes. Merci à nos couturières et à nos artistes locaux pour l'exposition de leurs tableaux.

29 SEPTEMBRE ESCAPADE LOTOISE

Journée commencée à La Chapelle aux Saints et la visite du musée de l'homme de Neandertal qui retrace son évolution dans cette période de la préhistoire. Délicieux déjeuner dans une ferme auberge et arrivée vers 16h à ROCAMADOUR pour l'envol des montgolfières. Très joli spectacle qui avait réuni une foule de curieux.

8 NOVEMBRE A CALVINET REUNION DE SECTEUR DES AINES RURAUX PRESIDEE PAR MME TERS DE LA FEDERATION DU CANTAL

Une quinzaine de personnes de différents clubs étaient présentes. Une information intéressante quant au nouveau document informatique à fournir sur la nouvelle gestion des adhérents.



24 NOVEMBRE ASSEMBLEE GENERALE

Le calendrier des activités 2018 a été respecté.

Bilans moral et financier acceptés à l'unanimité.

Pierrette MARTORY démissionnaire, est remplacée au poste de vice-président par François GAILHAC.

LES REUNIONS DES MERCREDIS APRES MIDI POUR BELOTE OU JEUX PEUVENT DESORMAIS SE TENIR A LA SALLE DES ASSOCIATIONS

Pour le voyage au TYROL du 20 au 27 Mai contacter Yvonne : 04 71 49 91 43

Louis-Marie : 04 71 49 93 77

Josette : 04 71 49 93 50



► Marguelzé'ARTS

L'Atelier de Marguelzé'ARTS vous souhaite à tous une Belle Année !

... et pour les petits, moyens et grands artistes qui participent aux ateliers créatifs ... *une imagination débordante !!!*

L'Atelier a eu une année 2018 bien chargée et espère vous trouver ou vous retrouver en 2019 pour créer ensemble encore et encore ...

« *La créativité c'est inventer, expérimenter, grandir, prendre des risques, briser les règles, faire des erreurs et s'amuser* »

Mary Lou Cook

2019 sera donc encore colorée ... retrouvez Babeth au village ou dans les alentours pour un maquillage ou un tattoo (nouveau 2019 !) et suivez l'actualité de l'association pour être informé(e)s des ateliers créatifs sur la page Facebook L'Atelier de Marguelzé'ARTS ou dans vos commerces !

Merci aux organisateurs de Calvinet et de Mourjou (de Puycapel maintenant :-)) qui ont fait intervenir l'association durant l'année 2018 pour des ateliers maquillages ou créatifs

Merci à tous les artistes qui ont participé ...

Merci à toutes les petites frimousses qui viennent se transformer au gré des saisons en jolie fée, en super héros, en sorcière, en Père Noël ou encore en animal féroce ...

Grâce à vous tous et aux autres organisateurs cantaliens, aveyronnais, lotois, catalans et provençaux, *l'Association a fêté ses 5 ans !!!!!*

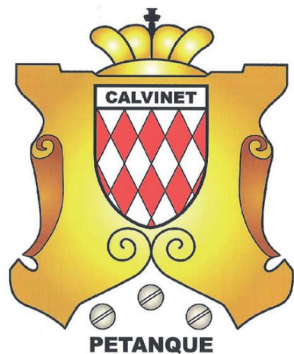


Tout a démarré là ... en plein cœur du Parc Naturel Régional de Camargue ... un 27 octobre 2013 ... trois sœurs sur un bateau ... naissance de l'Atelier de Marguelzé'ARTS ... en l'honneur de leurs parents Marguerite et Elzéard pour tous ceux qui se posent encore des questions A très bientôt pour partager d'agréables moments ...

Elisabeth Philip-Albiol, présidente

L'Atelier de Marguelzé'ARTS - « La Noisetière » La Devèze à Calvinet - 06 43 24 48 68





► Calvinet Pétanque

CALVINET, le samedi 25 août 2018 à 11h00

Discours prononcé par Louis-Marie Gaston, trésorier de Calvinet Pétanque

Mesdames et messieurs les élus,
Mesdames et messieurs les boulistes,
Mesdames et messieurs,

Cet équipement sportif, nous le devons certes à l'ancienne municipalité, mais aussi à notre Président, monsieur Alain JANY, qui a argumenté et défendu inlassablement le projet d'aménagement de ce boulodrome.

Notre association existe depuis 1960 et pratiquait depuis plus de cinquante ans et jusqu'alors sur des terrains privés.

Il apparaît que ces aménagements ne convenaient plus à nos joueurs, qui ambitionnent sans doute de se perfectionner. Pour mémoire, je souhaite rappeler que cet aménagement a pris place derrière le bâtiment communal et que la mairie d'alors a bien voulu mettre à disposition une surface de près de 540 m² pouvant accueillir treize terrains de jeux.

Il aura été nécessaire de poser quarante cinq traverses pour délimiter le terrain et apporter cinquante quatre tonnes de castine, le club ayant pris à sa charge ces frais. Aujourd'hui et maintenant, nous disposons d'un équipement performant tel que nous le souhaitions.



Ce boulodrome est un lieu de vie, d'échanges, où chacun trouve sa place dans le respect de l'autre, dans une ambiance toujours amicale et conviviale.

Je remercie monsieur le Maire et son conseil municipal d'avoir autorisé la réalisation ce printemps d'un abri pour les joueurs, et de nous avoir accordé une subvention supplémentaire.

Je remercie également le Président du Conseil départemental pour la subvention qu'il nous a accordée pour le changement de nos tenues.

Je terminerai mon discours en rendant hommage à notre ancien Président monsieur Alain JANY, ainsi qu'à notre ancien vice-trésorier monsieur André Soubrier. Tout le club de Calvinet Pétanque a apprécié vos compétences et surtout les personnes humble et disponible que vous étiez.

Vous avez donné sans compter de votre temps et apporté vos compétences et installé un climat de bonne humeur dans notre association.

Merci pour tous ces moments partagés et ces instants d'amitié.
Merci pour ces échanges fructueux et prises de décisions justes.

Aujourd'hui vous nous laissez un immense vide.

Pour tout ce que vous avez donné avec dévouement et conviction, tous les licenciés de Calvinet Pétanque vous adressent leur reconnaissance, leur gratitude et leur profonde amitié. Nous allons rendre hommage à nos deux joueurs en faisant une minute d'applaudissements.

Merci !



Le samedi 25 août 2018 a été inauguré le boulodrome Alain JANY / André SOUBRIER, en présence de Bruno FAURE, Président du Conseil départemental, et d'Isabelle LANTUEJOUL, conseillère départementale du canton de Prayon-sur-Cère.

Après le discours du Président de Calvinet Pétanque, André BLANC, lu par le trésorier du club, Louis-Marie GASTON, François DANEMANS, maire, a exposé qu'il s'agissait avant tout d'une commémoration, c'est-à-dire d'un hommage à André SOUBRIER, conseiller municipal pendant dix-huit ans, décédé le 8 décembre 2015, et à Alain JANY, Président du club, décédé le 23 février 2017, tous deux très actifs dans les associations, et notamment dans Calvinet Pétanque.

Il a rappelé que cette association avait bénéficié en 2013, d'une subvention au titre du Fonds d'équipement des communes, octroyée par le Conseil départemental, d'un montant de 1800 euros, d'une subvention du précédent député de la 1ère circonscription, d'un montant de 2000 euros, et d'une subvention supplémentaire de 300 € octroyée par la commune lors du vote du dernier budget.

Bruno FAURE, Président du Conseil départemental, a souligné l'action du Conseil départemental en matière de sport.

La commémoration s'est terminée par un vin d'honneur auquel ont participé la cinquantaine de personnes présente, dont les membres du club de Calvinet Pétanque.



Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 23 novembre 2018

Ordre du jour, renouvellement du bureau, rapport moral, bilan financier, activités 2018, projet 2019, et questions diverses.

Une fiche des activités 2018 a été distribuée aux personnes présentes, qui donnait les résultats de la saison passée.

Notre trésorier Louis-Marie Gaston a exposé le bilan financier de l'année écoulée.

Renouvellement du bureau, nouveau bureau :

Président André Blanc -Vice président Gaston Bouquier -Secrétaire Michel Duran - Secrétaire Adjoint Jean-Pierre Cambon en remplacement de Julien Lissac - Trésorier Louis Marie Gaston -Trésorier Adjoint François Gailhac

Les licences et la formation des équipes 2019, seront faites à la réunion du vendredi 18 janvier à 19h30 salle des associations.



► Comité d'animation

Comme tous les ans, le Comité a proposé à la vente tartes, pizzas, choux farcis cuits au four à bois, le 13 juillet, sur la place Jean Bonnefon.

Le lendemain nous avons rendez-vous au terrain du Puech pour le traditionnel pique-nique géant du 14 juillet, suivi du concours de pétanque.

Le samedi 11 août nouvelle opération de vente de pâtisseries, pizzas, choux farcis cuits au four à bois Mi-novembre l'installation des décora-

tions de la place Jean Bonnefond mobilise les bénévoles qui donnent de leur temps, de leur savoir faire, mais aussi leur matériel pour mettre en place les différents décors. La forêt enchantée est toujours attractive pour les enfants à la tombée de la nuit, la magie des illuminations ajoutant à la féerie, de plus la crèche se retrouva sur la place vue les travaux du pavé.

Le 15e marché de Noël, s'est tenu les 15 et 16 décembre, pour l'occasion nous avons cette année investi dans un speaker professionnel «Monsieur Thierry Lize» qui organisa de main de maître le déroulement des activités et une relation avec les exposants. Samedi matin démarra sous un ciel peu clément mais sans pluie. Le dimanche matin et début d'après midi fut acceptable et les visiteurs purent se rendre sur les nombreux stands sous les chapiteaux, et profiter des nombreuses animations organisées par le Comité d'Animation.





séances photos et ont distribué des friandises aux enfants.

Dimanche dans d'après-midi, le manège tombe en panne avec l'humidité, et grâce à monsieur Hubert Molenat qui était là, dépanna le carrousel pour le bonheur des petits, qu'il en soit remercié.

Le groupe «les Ganelettes» mit une très bonne ambiance et devant un nombreux public. Les enfants profitaient toujours du manège, et du spectacle «des contes de Nounette» une séance de lecture de contes, associée à un diaporama. Les images défilent pendant que le prestataire raconte les histoire.

Une cinquantaine de commerçants proposaient des étals de fêtes avec foie gras, escargots, sanglier, charcuteries fines, confiserie, pâtisseries, vins, champagne, ... et des nombreuses idées de cadeaux. Le feu d'artifice de clôture a rassemblé un public nombreux pour un spectacle rare en cette saison car tiré sous une pluie battante.

Le pot officiel de clôture a permis d'accueillir de nombreuses personnalités et de nombreux élus. François Danemans, maire, et Sylvain Bonnet, président du Comité d'Animation, ont tenu à souligner le travail des bénévoles.

Le samedi les enfants ont assisté au spectacle «des Patochons», à la salle des fêtes, et en extérieur. Le prix modique des tours de manège, sur le magnifique carrousel, «reproduction d'un carrousel de 1900» ont fait des heureux, les organisateurs pensaient que le manège serait beaucoup plus apprécié par nos jeunes, mais le mauvais temps a ralenti les ardeurs, malgré cela 120 tours de manège ont été vendus .

Le Père Noël, circulant en compagnie des rois mages et du Père fouettard, se sont prêtés aux





► Association Calvinet-Patrimoine, pour la sauve- garde du patrimoine

25 août, jour de la fête de saint Louis, concert à l'église du groupe EUROTRIO

Concert de très bonne qualité, apprécié par un public conquis. Ce concert s'est terminé par le verre de l'amitié

27 août pose des protections vitrées sur les vitraux latéraux (Ste Bernadette et Ste Thérèse) pour ceux de la façade on attend que la rue soit libérée des camions et autres engins de travaux.

15 et 16 septembre journées européennes du patrimoine, L'Association Calvinet-patrimoine, a choisi pour 2018 le thème suivant : Centième anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale, samedi 15 et dimanche 16 septembre de 14 heures à 18 h avec au programme :

- Une exposition à la salle des fêtes.

Présentation de pièces d'une riche collection privée : des uniformes et casques utilisés durant le conflit mais aussi des photos, des documents, des correspondances de soldats et divers objets confectionnés dans les tranchées par les combattants.

Mr Lheureux, délégué général du Souvenir Français Cantal avec Mr Cantournet et des collectionneurs, donnaient des renseignements sur les objets exposés.

Josette Bonnet, présentait des documents aimablement confiés par les familles: des lettres d'un soldat agriculteur donnant à son épouse des nouvelles mais aussi des conseils pour la ferme ; un ouvrage où l'on parle des religieux du Cantal dans le conflit, on y trouve le parcours du soldat séminariste Justin Lavigne.

Thérèse Bru était en possession de cartes postales de ses oncles par lesquelles, en quelques lignes, ils donnaient de leurs nouvelles venues du front.

- Présentation de l'ouvrage « Hommage aux poilus de Calvinet, morts pour la France »

Du projet au label, des étapes expliquées

1) Le dossier concernant le projet de labellisation de cet ouvrage écrit en hommage aux poilus du village avait été soumis en novembre 2017 à Mission du centenaire de la première guerre mondiale, niveau national. Après examen par celle-ci, la confirmation de l'éligibilité de ce projet nous parvint.

2) Le dossier fut ensuite envoyé à la responsable du comité départemental de cette mission, Madame Nelly Grandjean déléguée officielle de l'ONAC (Office national des anciens combattants) en espérant que ce projet soit retenu pour la labellisation « Mission centenaire 14/18 »

3) Le 27 février 2018, un courrier envoyé par le Préfet Isabelle SIMA nous informait, que "le Comité de labellisation de la Mission centenaire de la Première Guerre Mondiale, après avis de son conseil scientifique, avait décidé d'accorder le label au projet présenté par le comité départemental du Cantal».



La trilogie «Hommage aux Poilus de Calvinet, morts pour la France» a obtenu le label «Mission du centenaire 14-18» et une subvention pour son impression. La négociation du tarif de celle-ci avec le responsable de l'imprimerie Caladoise et une aide du département venant s'ajouter, ont permis à l'association de vendre l'ouvrage à un prix réduit, le rendant ainsi plus accessible à un plus grand nombre d'acheteur.

Annie Couderc trésorière de l'association Calvinet Patrimoine est l'auteure de cette trilogie (recherches, mise en pages, écrits) réalisée pour cette association qui perçoit l'intégralité du montant des ventes.

Le samedi 15 septembre, Madame Grandjean, a répondu à l'invitation de Josette Bonnet Présidente.

Une collation était offerte au public.

Pour information : Cette trilogie de 578 pages, dans son fourreau bleu, en dépôt à la superette huit à 8 à Calvinet et chez Annie Couderc (0471499434) est proposée à la vente 55 € pour l'association Calvinet- Patrimoine.

11 novembre 2018 à 11 h15, Célébration du centenaire de la fin de la Grande Guerre, au monument aux morts avec la municipalité, les enfants et la population du village.

- Célébration citoyenne et municipale de l'armistice avec la sonnerie des cloches rappelant le 11 novembre 1918 Différentes lectures officielles puis François Danemans, maire du Calvinet fit l'appel des soldats inscrits et porta



Associative

Vie

à la connaissance de l'assistance, en complément du nom du combattant, son âge, la date et le lieu du décès, la nécropole où le cimetière, lieu où celui-ci repose.

Un vin d'honneur fut servi par la municipalité à la salle des fêtes.

La commémoration se poursuit avec l'association « Calvinet Patrimoine », qui à partir de 13h 30 dans cette salle, rendit un hommage bien différent à ces soldats.

- Exposition d'objets 14/18, de correspondances, de journaux d'époque et de 23 classeurs avec des fiches, des extraits des journaux de marche et les photos de sépulture (un pour chaque soldat)



Annie Couderc avait souhaité nous faire partager ses recherches concernant ces « Poilus de Calvinet, morts pour la France. Les recherches généalogiques lui avait permis de trouver des familles de ces soldats, résidant encore à Calvinet ou à peu de distance. Celles-ci furent contactées et certaines vinrent se joindre aux visiteurs et aux membres de l'association.

Certaines de ces familles qui n'avaient jamais connu ces combattants, avaient parfois le souvenir de faits évoqués durant leur jeunesse par les parents. Mais pour d'autres quel étonnement ! Elles découvraient des liens avec un nom inscrit sur le monument aux morts.

Ainsi en cet après- midi, un hommage empreint d'émotion fut rendu à ces Soldats du village» Morts pour la France». Avec leurs familles nous avons prononcé leurs noms, évoqué leur triste destin et la douleur de leurs proches qui étaient : Pères, mères, frères, sœurs, épouses, enfants.

2 octobre foire aux potirons à Ladinhac, nous y étions présents avec, le velouté, plats cuisinés et fouaces tout à base de potiron ou de cucurbitacées, un stand bien garni et appétissant !

Un char garni de cucurbitacées joliment peints, qu'accompagnés de nombreux enfants de notre école.

Dates à retenir : A G avec repas-spectacle fixée au 23 mars Quine le samedi 4 mai

Les poilus de Calvinet morts pour la France				
Nom prénom	Date	Lieu	Age	Inhumation
SYLVAIN Eloi	20 août 1914	Sarrebourg Moselle	22 ans	Nécropole nationale Buhl
BLANC Laurent	26 août 1914	Anglemont Vosges	26 ans	Rambervillers
PINQUIER Marcellin	13 décembre 1914	Seicheprey Meurthe et Moselle	29 ans	Flirey
En 1911, la commune de Calvinet comptait 566 habitants, La guerre frappa cette population. 23 hommes donnèrent leur vie pour la France				
VAURS Joseph	07 sept 1915	La Ville-aux-Bois-lès-Pontavert Aisne	19 ans	Nécropole nationale Beaurepaire
FELGINES Félix	25 sept 1915	Souain-Perthes-lès-Hurlus Marne	23 ans	Nécropole nationale La Crouée
MAS Victor	28 sept 1915	Aubérive Marne	24 ans	Calvinet
MARTORY Géraud	29 sept 1915	La Chappe Marne	24 ans	Nécropole nationale Le Mont-Frenet
LABORIE Jean	29 sept 1915	Souain Marne	38 ans	Suippes Ville
RAFFY Calixte	03 octobre 1915	Neuville-Saint-Vaast Nord-Pas-de-Cal.	22 ans	Nécropole nationale Notre-Dame-de-Lorette
DELORT Jean	07 octobre 1915	Aubérive Marne	31 ans	Nécropole nationale Mourmelon-le-Grand
1915 En 12 jours 5 soldats morts dont 4 en une semaine. En 1 mois 7 hommes du village qui ont donné leur vie				
GAILHAC Albert	20 mars 1916	Montzéville Meuse	28 ans	Nécropole nationale Esnes-en-Argonne
MARCENAC Géraud	11 juin 1916	Dugny-sur-Meuse Meuse	30 ans	Nécropole nationale Dugny-sur-Meuse
LESCURE Jean	08 juillet 1916	Zeitenlik (Salonique) Grèce	32 ans	Cimetière militaire de Zeitenlik
DALAT Jean	30 juillet 1916	Maucourt Somme	30 ans	Initialement à Méharicourt (lieu pas retrouvé)
PLANTECOSTES Jacques	13 août 1916	Maricourt Somme	45 ans	Calvinet
TOURNIE Jean, Justin	03 sept 1916	Amiens Hôpital temporaire Somme	21 ans	Nécropole nationale Saint-Acheul
1916 emporta 6 hommes du village de 21 à 45 ans				
LAVIGNE Justin	19 sept 1917	Bezonvaux Bois des Cauières Meuse	21 ans	Nécropole nationale Douaumont
LOMGUECAMP Léon	18 juillet 1918	Monthiers Aisne	23 ans	Nécropole nationale Neuilly-Saint-Front
VIGIER Jean	22 juillet 1918	Acy-en-Multien Oise	21 ans	Nécropole nationale Verberie
LACIPIERE Justin	23 juillet 1918	Buzancy Oise	32 ans	Nécropole nationale Le Bois Roger
CAYROU Émile	25 juillet 1918	Braine Aisne	30 ans	Calvinet
ALRIC Joseph	08 nov 1918	Toulouse Haute-Garonne	45 ans	Calvinet ?
1918, 4 soldats du village périrent dans les combats et un de maladie				
BASTIDE Jean	01 jan 1919	Giessen Allemagne Camp prisonnier	23 ans	Cimetière Reodbart
17 soldats de 19 à 30 ans – 6 soldats de 30 à 45 ans				

► ACCA de Mourjou : saison 2018/2019

Effectif chasseurs : 41 cartes de sociétaires dont 2 nouveaux, extérieurs à la commune.

Moyenne d'âge : 61 ans. Plus de la moitié des chasseurs ont un âge supérieur à 65 ans.

Si l'on voulait établir une comparaison avec les statistiques nationales : 28% au niveau national ont plus de 65 ans, 54% ont plus de 55 ans... 11 chasseurs ont fait une demande carte « étranger ». Pour les novices sont à classer dans cette catégorie tous les chasseurs non membres de droit.

Les membres de droits sont les propriétaires faisant apport de leur territoire de chasse à l'ACCA ou les habitants de la commune assujettis à l'un des 4 impôts :

- taxe d'habitation (à l'échéance de 4 ans)
- taxe sur le foncier bâti
- taxe sur le foncier non bâti
- taxe économique territoriale

Bilan au 28 novembre

Lièvre : malgré la prolongation de la période de tir jusqu'au 9 décembre, le tableau ne cesse de diminuer (8 pièces déclarées). Persévérer dans cette voie n'est-il pas suicidaire pour l'espèce ? à méditer.

Chevreuril : 40 attributions. Population stable, voire en hausse. Le plan de chasse se terminera fin février.

Les agriculteurs non chasseurs reçoivent leur part de venaison, un chevreuil a été demandé par l'APE.

Cerfs : avec l'ACCA de Fournoulès ; A ce jour 4 mâles et une biche ont été abattus. Précision que nos ACCA se trouvent en zone blanche où cette espèce est classée « indésirable ».

Sangliers : Avec l'accord de la Direction Départementale du Territoire, tout comme pour l'espèce cerf, la chasse du sanglier peut avoir lieu sur les 2 ACCA moyennant la cotisation obligatoire de la carte spéciale de réciprocité « grand gibier » -chasse en battue-. Au 28 novembre, 25 bêtes noires ont été tuées. Les dégâts aux cultures et prairies sont en augmentation. Les propriétaires victimes de ces dégradations sont généralement compréhensifs et doivent comprendre que les chasseurs font leur possible pour limiter l'espèce. Mais il faut traquer ces animaux en des lieux pas forcément accessibles...

De 20 à 30 chasseurs par battue n'est pas facile à gérer. Contrairement au plan de chasse « chevreuil » où la participation aux battues est une obligation, la participation aux chasses du sanglier est laissée au libre arbitre de chacun. A savoir qu'en cas d'expertise de dégâts suite à déclaration, 25% des sommes à payer pour l'indemnisation, restent à charge des ACCA.

Renards et martres : espèces en recrudescence. Le tir de cette espèce est autorisé lors des battues chevreuils et bien sûr les jours ouvrables.

11 queues de martres, payées par le FDC, ont été récoltées. Merci à ceux qui les remettent à leur ACCA.

Autres espèces : faisans, perdrix, lapins...ont quasiment disparu du territoire de l'ACCA.

Juin 2019 verra le renouvellement du dernier tiers du Conseil d'administration. Que les gens compétents, désireux d'endosser des responsabilités fassent acte de candidature. Etre confronté aux difficultés de la tâche de gestionnaire de nos jours est la meilleure des solutions pour comprendre que vivre une passion comme la chasse demande souvent réflexion, modération et...patience.

SERFOUETTE ► Serfouette et Compagnie



Le dimanche 29 juillet a eu lieu le marché Bio et d'artisanat à Calvinet. Une balade botanique dans le village proposée le matin par l'association « Sentier Nature en Châtaigneraie », des contes de Cécile Demaison à l'ombre des arbres, l'animation musicale du groupe Amis'trad, des jeux en

bois traditionnels et un atelier « modelage » pour les enfants, une exposition d'outils anciens et d'articles autour du jardinage ainsi que diverses animations proposées par les artisans présents: L'Outil en main, Les Toitures d'Auvergne ou encore la librairie ambulante des éditions Terre Vivante étaient au programme de cette journée estivale. Les promeneurs ont pu également retrouver ou découvrir les différents produits proposés par les producteurs et artisans locaux.

Le vendredi 16 novembre dernier, nous avons participé au festival Alimen'Terre, organisé par l'association





Peuple et Culture Cantal, en projetant deux documentaires :
« Frontera invisible » qui raconte l'histoire vraie des communautés colombiennes piégées au milieu de la plus longue guerre du monde, dans laquelle la course à l'huile de palme pour produire du carburant « vert » a contraint paysans et indigènes à être déplacés.

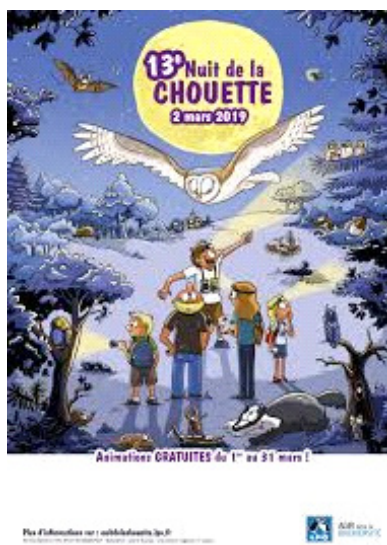
« Mexique sous l'emprise du coca » aborde quant à lui l'implantation massive et désastreuse

des usines Coca Cola en Amérique du Sud dont les conséquences négatives se manifestent tant à l'échelle individuelle, économique qu'environnementale : diabète, obésité, hypertension mais aussi assèchement de certaines régions au détriment des populations les plus précaires qui n'ont plus accès à l'eau potable.



L'association a répondu à l'appel lancé par l'association « Nous voulons des coquelicots » qui demande la suppression du glyphosate et de tous les pesticides de synthèse. Au vu des dangers importants pour la santé et la planète nous soutenons ce projet. Vous pouvez nous rejoindre tous les premiers vendredis du mois devant la mairie puis dans la salle

des associations. Ces rendez-vous mensuels sont notamment l'occasion de découvrir quelques documentaires, d'échanger avec les personnes présentes ou d'expliquer notre démarche.



Manifestations à venir :

Le samedi 30 Mars pour la Nuit de la Chouette à la Maison de la Châtaigne de Mourjou en lien avec l'association Sentier Nature en Châtaigneraie et la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).

Le vendredi 3 Mai «Nous Voulons des Coquelicots » : rassemblement devant la mairie de Mourjou à partir de 19h.

Le dimanche 5 mai : Échange de graines, plants, boutures... sur la place de Calvinet.

Covoiturage

Mov'ici Auvergne-Rhône-Alpes, Partageons nos trajets quotidiens !
FACILE ET SANS FRAIS, solution de covoiturage en ligne et en temps réel.

Mov'ici c'est :

Sans frais : Application et service de mise en relation gratuits - un panneau de mise en relation est disponible devant la mairie.
Convivial : Faites des rencontres et élargissez votre réseau extra-professionnel

Que propose mov'ici :

- Une application mobile qui permet d'accéder facilement au site et qui propose du covoiturage en temps réel : chaque passager ou conducteur peut voir en temps réel les covoitureurs possibles sur son trajet et se mettre en contact avec eux ;
- La création de communautés de covoitureurs* pour faciliter leur information (*création sous condition)
- La possibilité d'obtenir des justificatifs de ses trajets en covoiturage pouvant être produits par exemple auprès de son employeur ;
- Le paiement en ligne. Cette fonctionnalité n'est pas obligatoire pour laisser le choix aux covoitureurs : alterner leurs véhicules, payer en espèce ou simplement se rendre service.
- Un programme de fidélité permettant de gagner des bons cadeaux ;
- La possibilité de parrainer ses collègues et ses amis.



flashez ce code pour installer
l'application android



flashez ce code pour installer
l'application iphone

mov'ici
Auvergne-Rhône-Alpes



► Club des aînés du Haut-Célé

Compte rendu des activités du club des Aînés du Haut Célé en 2018

Début janvier, rencontre à Fournoulès autour de la Galette des Rois.

Fin janvier, Assemblée Générale avec la présence d'une centaine d'adhérents suivie du repas « Tête de Veau » préparé et servi à l'Auberge de Mourjou.

Deux nouveaux adhérents sont accueillis par l'Assemblée.

Début mars, concours inter-clubs de belote à Mourjou où 42 équipes se sont rencontrées.

Fin mars, repas Stockfish au restaurant « Les Marronniers » à St Julien Piganiol avec 62 convives très satisfaits de la bonne table.

Le 20 avril, soirée inter associations animée par la Compagnie « La Chélidoine » qui a interprété une création théâtrale-musicale intitulée « Au fil des mots ».

Début juin, sortie d'un jour dans les gorges du Tarn « de Paulhe à l'Aven Armand » avec visite du musée de la Cerise, déjeuner au restaurant dans les gorges de la Jonte puis visite de la grotte Aven Armand et retour par les gorges du Tarn.

Le 1er dimanche d'août, journée « choux farcis et grillades pour tous » où 180 convives sont venues déguster ce menu traditionnel réalisé par de nombreux bénévoles sans que cette journée ne pourrait avoir lieu. Un Grand

Marci à Eux Tous.

En septembre, 27 adhérents sont allés découvrir La Cantabrie – Espagne (notre photo).

Nous étions accompagnés d'une guide très appréciée tant pour ses connaissances culturelles que pour son dévouement attentif à chacun d'entre nous. Au cours de notre séjour, nous sommes allés dans les massifs des Pics de l'Europe. Certains ont accédé au mirador du câble à l'aide du téléphérique – 1800m –. Nous avons visité le monastère Santo Toribio qui conserve un fragment de la croix du Christ, le parc naturel Cabarceno qui s'étend sur 750h où les animaux vivent en semi-liberté, le Palais de Sobrellano, le Musée Ethnographique situé dans une maison



typique de la région, la Neogrotte d'Altamira, embarquement à Suances pour une promenade en bateau avec dégustation de moules...

Fin octobre, projection du film « L'école buissonnière » de Nicolas Vanier qui a ravi le public nombreux. Un goûter a été offert à l'issue de la séance. Cette après-midi récréative était organisée par le club en partenariat avec l'association « Familles Rurales ». L'accès à la salle était ouvert à tous.

Début décembre, clôture de l'année avec le repas de Noël où plus de 100 adhérents ont partagé un menu festif préparé par nos aubergistes.

Nous remercions la municipalité pour le prêt de la salle, l'aide financière accordée pour l'après-midi récréative, les employés municipaux qui tout au long de l'année nous aident avec beaucoup de gentillesse, compétence et dévouement, les enfants de l'école qui ont participé à la décoration des tables pour le repas de fin d'année.

► Association des Anciens Combattants

Manifestations de l'année 2018:

- 19 mars : dépôt de gerbe au monument aux morts avec la participation d'anciens d'AFN du comité de Maurs, suivi d'un vin d'honneur.

- 8 mai : messe le 6 mai pour tous les anciens combattants puis dépôt d'une gerbe au monument. Repas à l'auberge pour tous les combattants, épouses et veuves.

- 11 novembre: commémoration du centenaire de l'armistice 1918 avec dépôt de gerbe puis un vin d'honneur offert par la municipalité a été servi à l'auberge.

Cérémonie à laquelle a participé une nombreuse assistance.

Fin décembre distribution d'un colis de Noël à Gaston Couly, ancien combattant.

Merci à tous ceux qui nous accompagnent lors de ces manifestations.



► « Il était une fois...un Jardin Conté » & « Coups de pousses au Jardin »

« Il était une fois...un Jardin Conté » & « Coups de pousses au Jardin » : une Structure et une Association.

Petit rappel sur l'origine de ce projet ...

Ce jardin est une création de Benoîte Favre (originale de Mourjou en Châtaigneraie), projet qu'elle porte depuis 2012. Après des études de Gestion et Protection de la Nature à Neuvic (19) et de nombreux stages dans des jardins botaniques en France, cette jeune femme du Cantal, diplômée aussi de l'Ecole Européenne de Bruxelles en tant que conseillère en herboristerie, décide de s'installer sur la commune de La Ségalassière afin de créer entièrement son propre jardin ethnobotanique qui retrace les relations de l'humain avec la nature.

Un projet et une réalisation conséquente avec terrassements, forage, construction d'une chaumière... pour aboutir aujourd'hui à un magnifique espace végétal où se mêlent histoires imaginaires et connaissances botaniques.

Déjà trois années d'ouverture ...

Nous pouvons être satisfait-e-s de notre belle progression en terme de visites au Jardin (individuel ou groupe) depuis l'ouverture de 2016 ; ceci malgré les caprices répétés de la météorologie.

De plus, la création de l'association « Coups de pousses au Jardin » a permis de promouvoir le rayonnement du Jardin conté en sensibilisant et éduquant à l'environnement tous les publics de tous les âges (groupe, comités, scolaires, individuel...) grâce à de nombreuses animations et actions pédagogiques. Cette association renforce ainsi l'inscription du Jardin sur notre territoire. Les bénévoles sont toujours présent-e-s, prêt-e-s à accueillir, à accompagner, à raconter et à valoriser l'histoire de ce lieu ! Sans eux et sans elles, le jardin n'aurait pu progresser... Rappelons que nos finances ne nous permettent pas de salarier quiconque.

De même, la présence des deux stagiaires BTS-GPN sur cette saison 2018 s'est avérée fructueuse et enrichissante. Enfin une belle rencontre a clôturé notre saison avec la venue des bénévoles du Jardin Bourian (Lot) : échanges de plantes, d'idées, de soutiens et un début de partenariat.

Des projets...

Nos priorités, pour 2019, restent la finition de la mare pédagogique, la révision de la scénographie du Jardin de l'Amour, le remplacement et le tressage des plessis des terrasses et surtout la conception d'un nouveau jardin, celui de l'herboriste. Et bien entendu, la recherche de subventions et de financements, les rencontres avec les élu-e-s, la consolidation des partenariats sont toujours d'actualité !

Et puis, il reste de la place pour tous ceux et toutes celles qui ont envie de nous aider, qui ont envie de s'impliquer, qui veulent nous soutenir et qui croient en ce Jardin Conté.



► Vivre en Châtaigneraie

Marche

18 randonnées ont été programmées en 2018 avec une participation toujours importante de marcheurs.

De Thiezac à St Cyprien, Balsac, Capdenac, la Vinzelle, le GR465, et bien d'autres, tous ces sentiers n'ont plus de secret pour nos randonneurs.

Un voyage en Corse a clôturé la saison - voyage en avion départ de Toulouse vers Bastia puis hébergement à Calvi. 53 marcheurs encadrés par 2 guides ont parcouru le sentier des douaniers, le désert des Agriates, et les lacs gla-



ciaires du Mélo et Capitello. Le temps était magnifique et l'accueil chaleureux.

L'association a été partenaire pour d'autres activités rando : la fête du vinyle à Cassaniouze sur le thème du facteur d'antan, Tour du cantal pédestre à Senezergues, participation au Téléthon avec l'atelier gourmand des voyageurs de Cassaniouze.

La section a repris ses randos pour 2018-2019 depuis la Foire de Mourjou, un dimanche sur 2,

l'après-midi. Elle va programmer un séjour en Bretagne pour le mois de juin 2019.
Venez nous rejoindre ! Les marches sont notamment mentionnées sur le site de l'association.

Danse

Le groupe est toujours bien homogène. Environ 40 personnes participent aux répétitions le mercredi soir de 20h30 à 22h00. Thérèse MOLENAT, en bon pédagogue, nous répète inlassablement les différents pas des danses. Toujours fidèles aussi, Francis et Géraud, les musiciens qui animent l'atelier.

Chorale

La chorale continue ses activités tous les mois avec une répétition. Elle officie partout où on l'appelle : maisons de retraite, 3ème âge, fêtes... Et pourquoi pas les écoles, maternelle ou primaire, pour initier la jeune génération à l'apprentissage de cette belle langue de Vermentouze ! Idée à poursuivre !

Aujourd'hui environ une trentaine d'adhérents participe à cette activité. Nous recrutons largement, sans diplôme préalable : à bon entendeur !...

Nos rencontres ont lieu souvent à la salle d'activités de Mourjou (un remerciement particulier à la mairie!) ; quelquefois, durant le printemps et l'été, à l'église, surtout pour des raisons acoustiques.

Nos rencontres musicales ont aussi pour but de se retrouver pour parler, discuter et donc créer un lien qui dure depuis...les années 90 !

Le Parladou

Le groupe « patois, lingua nostra » continue d'assurer une animation régulière et mensuelle en Maison de retraite, à Maurs et à Montsalvy. Avec une extension à deux reprises à Mur de Barrez. Cette année les thèmes de la nature ont été mis en exergue, l'eau, le feu, le vent, les oiseaux... Et nous sommes toujours surpris de la participation des résidents qui, à leur tour, ont souvent de petites histoires à raconter.

Nous avons aussi poursuivi une intervention dans le cadre des TAP à l'école de Mourjou et, en exemple, les enfants savent parfaitement dire les jours de la semaine en patois.

Autres actions de vie sociale

En tant qu'espace de vie sociale (appellation de la Caisse d'allocations familiales), l'association a développé diverses actions. D'abord, en interne, il était intéressant de faire un dépliant et un site internet pour avoir une vision d'ensemble de la vie de cette association.

- 3 stages de poterie ont eu lieu aux différentes vacances et connaissent un vrai succès pour les grands comme pour les plus jeunes. Merci à Christine GRAVE de la « Poterie du Tilleul » à Saint-Constant qui anime ces ateliers.

- L'apprentissage informatique pour utiliser le téléphone, la tablette ou l'ordinateur, soit en débutant, soit avec une certaine expérience. Ces échanges de savoir ont concerné une vingtaine de personnes. En juin, une rencontre avec la gendarmerie était centrée sur la prudence vis-à-vis d'internet.

Un groupe a repris en novembre, tous les 15 jours le jeudi après-midi à la salle des associations de Calvinet, notamment avec l'objectif de faire un album-photo numérique qui pourrait être ensuite imprimé.

- Une rencontre entre passionnés d'histoire locale. Elle a eu lieu en janvier 2018 et une autre date est retenue pour janvier 2019.

- Un stage d'apprentissage pour la construction ou la restauration d'un mur en pierre sèche. Il a eu lieu le 17 novembre. Un beau résultat à la clé avec un savoir-faire relativement facile à transmettre.

- L'entretien de sentiers pédestres, cyclables ou équestres dans les communes où l'association est le plus présente, en partenariat avec les organisateurs de randos, notamment avec le Tour du Cantal pédestre. A Mourjou, le samedi 16 juin a permis de nettoyer une dizaine de kms de sentiers. Casse-croûte offert par la Mairie – merci !

- La promotion du covoiturage. La plate-forme gratuite « Mov'ici » soutenue par la Région permet d'organiser d'autres formes de déplacements que la voiture individuelle, y compris en milieu très rural. Sur le site internet « Mov'ici », la communauté « Châtaigneraie cantalienne-Vivre en Châtaigneraie » permet de proposer ou de chercher un covoiturage.

Contact : Géraud FELGINES (Président) ;

www.vivreenchataigneraie.fr et vivreenchataigneraie@gmail.com





Le 17 novembre, le bilan de la 29ème Foire de la Châtaigne a été présenté devant l'assemblée générale de l'association du Pelou. Après la réunion, la centaine de participants s'est retrouvée à l'auberge autour d'un buffet très apprécié.

La foire en quelques chiffres:

- 25°C ! Un temps estival a attiré une foule de visiteurs, notamment le dimanche après-midi
- 73 exposants, légère baisse par rapport à 2017 mais toujours une belle variété de produits
- sur les stands de l'association vente d'1,3 tonne de châtaignes, toutes achetées aux producteurs locaux,

de 3 000 litres de jus de pomme et de 650 fouaces ;

- 400 enveloppes de tombolas vendues
- 425 personnes (+ de nombreux enfants) ont participé aux deux randonnées
- 84 variétés de champignons ont été exposées sur l'exposition animée par l'Association Mycologique de Toulouse ;
- les démonstrations de l'école de cuisine ont connu un beau succès avec des prestations de MM Guibert (restaurant les 4 saisons à Aurillac), et Vaille (pâtissier à Aurillac) et Renaud Darmanin (Auberge de la Tour à Marcolès) ;
- les danseurs ont apprécié les soirées, celle du samedi avec la participation de 3 groupes de musique trad et celle du dimanche avec Didier Malvezin ;
- 4 groupes de musique ont animé la rue durant les 2 jours ;
- Vivre en Châtaigneraie a proposé une initiation à la danse toujours très appréciée des nombreux amateurs de trad ;
- les enfants ont pu profiter de l'espace de jeux en bois, des promenades en poneys, des séances de maquillage (160) et des ateliers pâtisserie (15) et création de tableaux d'automne (39) ;
- 18 personnes ont participé au 2ème concours d'épluchage de châtaignes ;
- la Maison de la Châtaigne a enregistré 250 entrées payantes sur le week-end avec l'aide de 13 bénévoles qui se sont relayés pour assurer l'accueil des visiteurs ;
- l'Office de Tourisme de la Châtaigneraie, avec le financement de la Communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne, a offert un châtaignier aux enfants nés en Châtaigneraie en 2017 ;
- environ 1 400 repas ont été servis par l'association, non compris le marché du samedi soir proposé par 6 exposants qui se sont montrés satisfaits ;
- 111 personnes ont écouté le concert dans l'église, assuré par la chorale « Voix Libres » d'Aurillac, participation en baisse compte tenu du beau temps.... ;
- l'association des paniers de Montsalvy a proposé des démonstrations de vannerie avec un succès toujours égalé ;
- une trentaine de personnes ont assisté aux démonstrations d'élagage et à la visite d'une châtaigneraie rénovée ;
- 2 personnes ont été intronisées par la Confrérie du Pelou : Jean Jallat, grand maître de la Confrérie des Grands Goussiers d'Auvergne représentant l'ail de Billom, invité d'honneur de la foire, et Mikaël Guy, président de l'association des Castanhaïres Bio.



Un temps fort de la foire fut la table-ronde sur le renouveau de la châtaigne et du châtaignier en Châtaigneraie cantalienne au cours de laquelle ont été présentés les plans d'actions de la Région et de la Communauté de communes pour accompagner la relance de la filière châtaigne dans le Cantal. Près de 80 participants ont pu largement



échanger sur de nombreux sujets tels que plantation, variétés, pollinisation, élagage, transformation, aides financières et techniques, défrichage, sècheresse,... L'idée d'un rendez-vous annuel a été retenue.

Autre temps fort : le classement de « Mourjou, Châtaigneraie cantalienne » parmi les Sites Remarquables de Goût, annoncé par le Président de la Fédération Nationale, rejoignant ainsi Salers. L'obtention de ce label donne

sens à tout le travail accompli depuis plusieurs décennies par les bénévoles de l'association du Pélou qui grâce à leur implication exemplaire ont permis de faire reconnaître une identité forte à la commune de Mourjou autour de la châtaigne, fruit emblématique du pays.

Ce bon bilan moral est accompagné d'un bilan financier positif de 6 200 €, Ce résultat est très satisfaisant et encourageant mais l'essentiel reste d'animer notre commune et permettre à toutes les générations de se réunir autour d'un projet commun et de prendre plaisir à l'organiser.

Un grand merci aux 200 bénévoles toujours aussi motivés, disponibles et efficaces sans qui rien ne serait possible. Au travers de cet événement, leur solidarité et leur dynamisme ont fait vivre et grandir la commune de Mourjou, l'ont faite connaître au-delà des limites du département et reconnaître pour son identité autour de la châtaigne. Saluons ici tous ceux qui fidèlement continuent depuis de nombreuses années à apporter leur pierre à l'édifice et tous les nouveaux qui viennent grossir les rangs des bénévoles.

Merci aussi aux agents communaux qui contribuent à l'organisation de la manifestation.

Merci enfin à tous ceux qui mettent à disposition matériel, terrains, bâtiments, en espérant pouvoir toujours compter sur eux.

Le Conseil d'Administration a accueilli avec plaisir un nouveau membre : Philippe Venzac, en remplacement de son père Augustin qui doit être vivement remercié de sa contribution durant de nombreuses années et qui sera encore présent comme bénévole.

Toutes les personnes, qui souhaitent marquer leur soutien à l'association et partager ses objectifs peuvent adhérer à l'association moyennant 1€ symbolique, en prenant contact avec Nathalie, au relais animation.

Tout au long de l'année, pour connaître l'actualité de l'association, visitez régulièrement le site www.foirechataignemourjou.fr.

L'Association du Pélou vous donne rendez-vous pour la 30ème foire de la châtaigne, les 19 et 20 octobre 2019.

► Comité des fêtes de Mourjou

Retour sur l'année 2018

Le bureau a subi peu de changement. Romain REVEL a été remplacé par Laetitia GLEYAL.

Samedi 03 février : Soirée tartiflette, première soirée à thème. Beau succès où 118 personnes se sont rassemblées, de Mourjou et des communes voisines. La tartiflette était « faite maison », entièrement réalisée par les bénévoles ! Bravo et merci à eux. Cette soirée a été animée par le groupe LA PATCHANKA qui a assuré une ambiance festive.





Fête patronale : Bilan positif

La préparation des fouaces s'est bien déroulée. Le tournoi de sixte a été remplacé par une course de vélo sur un circuit difficile et répétitif sur lequel une quarantaine de coureurs ont pu s'exprimer. Les résultats sont encourageants ; merci au Vélo Club Maursois pour l'organisation. La remise des trophées a été réalisée par Raymond DELCAMP, Cédric FAURE, conseiller départemental et les représentants de GROUPAMA, de la CAISSE D'ÉPARGNE et de la BANQUE POPULAIRE. Merci à tous les donateurs de MOURJOU ainsi qu'à tous les sponsors qui ont permis de réaliser cette belle épreuve sportive. Un vin d'honneur a clôturé cette première édition qui devrait être renouvelée en 2019 !

210 repas ont été servis par les bénévoles le samedi soir. La soirée s'est poursuivie en musique avec BABOU à l'animation.

Le dimanche, 30 mètres de table ont servi à la vente au déballage. Dans la matinée également la messe suivie du dépôt de gerbe au monument puis le vin d'honneur convivial ont rassemblé un large public. Le midi le repas a réuni 50 bénévoles et exposants.

22 équipes se sont rencontrées à la pétanque sous un soleil de plomb. Pour les plus petits des jeux ont été mis à disposition. L'après-midi s'est achevée avec le groupe folklorique de Boisset, l'ESCAUFETO et une initiation à la danse menée par Mme MOLENAT.

En soirée repas à l'auberge, servi par Laure et Richard puis les traditionnels feu d'artifices ont clôturé cette édition 2018 de la fête patronale.

Le président remercie toutes les personnes qui oeuvrent pour la bonne réalisation de ces manifestations.

Concours de belote

Il s'est déroulé début décembre ; 42 équipes se sont retrouvées à la salle.

C'est ainsi que s'achève l'année 2018.

En février 2019, la soirée cabaret a connu un vif succès, 200 personnes étaient au rendez-vous !



La suite du programme de 2019 :

Fête patronale

Elle aura lieu les 5 et 6 juillet. Le programme prend forme et nous allons rapidement travailler à son déroulement afin de l'améliorer encore un peu plus. Tout cela demande des efforts et l'implication de tous les bénévoles de Mourjou, merci à eux mais également aux conscrits.

Belote

Le concours de belote sera maintenu courant décembre.

Nouveauté 2019

Le 21 juillet le comité des fêtes proposera un championnat départemental de moto cross UFOLEP avec le Moto Club des Volcans.

Merci à la municipalité pour sa subvention, au Crédit Agricole et autres donateurs et à toutes les personnes qui mettent à disposition le matériel.

Merci à Nathalie pour son aide sur toute la partie administrative et communication, toujours de bonne humeur !

► Maison de la châtaigne

Une année où l'essentiel des dossiers reste en attente (atelier, souterrains...), tout en ayant des réalisations remarquables. D'ailleurs cet adjectif est le mot de l'année : implication dans le site remarquable du goût, dossier pour un arbre remarquable... On pourrait qualifier de même l'expertise développée cette année par Jérôme CHATEAU, l'animateur, tant pour les lâchers de torymus que pour les diagnostics concernant le plan « châtaigneraies traditionnelles » porté par la Région et la Communauté de communes. Il est amené à parcourir toute la Châtaigneraie et connaît ainsi beaucoup de propriétaires, l'état des lieux et les projets en cours.

L'activité touristique est restée stable sauf en juillet où, comme la plupart des sites, une baisse de fréquentation a été constatée. Lydie BESSON a été embauchée comme saisonnière pour seconder Jérôme et les bénévoles, notamment celles et ceux qui se sont réunis le 15 mars pour préparer la saison. Les visites créent souvent des contacts et des relations qui ne demandent qu'à être suivis, par exemple M. KUBOTA venu tout exprès du Japon.

Notre production de châtaignes et d'arbres greffés est en progrès, même si elle est minime et encore symbolique.



Des travaux.



- La municipalité avait prévu un goudronnage devant la grange et cela donnait l'occasion de poursuivre l'aménagement goudronné du chemin vers la maison de La Robertie.
- Par ailleurs un groupe de Compagnons scouts (photo ci-contre) a fait la demande de camper à la Maison de la châtaigne. Agés de 18 ans, ces 7 jeunes étaient très efficaces pour les services qu'ils avaient prévu de rendre : amélioration d'une portion humide sur le sentier « trésors du Haut Céle » ; provision de bois de chauffage ; préparation des filets sous les châtaigniers...
- Une feuille et une châtaigne évidée, œuvre du forgeron de Glénat (photo 1), ouvrent maintenant le cheminement depuis le parking, et finalisent le prototype élaboré avec LabOmusée en 2017.

Les animations.

Les « castanhadas » le jeudi 2 août furent un beau succès avec une superbe météo. Une des animations a contribué à une œuvre collective de poterie (photo 2), un puzzle de feuille de châtaignier, qui a pris place sur le balcon de la Maison.

Mise en œuvre par la Communauté de communes, le Festival Eclat d'Aurillac et la commune, le spectacle des Préalables a eu un succès bien mérité le 17 août, sur le thème de la jachère.

La nuit des musées, elle aussi, le 19 mai, avec Cécile DEMAISON et Grimoires en lumière, a fourni un spectacle émouvant, notamment au moulin de l'Amit avec une évocation de l'ancien pont.

Le spectacle des Rapatonadas (partenariat IEO et Communauté de communes) avec Florant MERCADIER le 10 novembre, a conquis un public assidu et « l'Occitanie pour les nuls » ne manquait pas d'humour.



Vo Les animations techniques, tant sur la greffe que sur la plantation ou la conservation-confiture, ont été bien suivies et sont toujours l'occasion d'échanger sur des pratiques diverses autour d'un savoir-faire fondamental. La prestation « épluchage de châtaignes fraîches » a servi une quarantaine de particuliers avec un total d'une tonne et demi.

Les souterrains

Une année plus calme même si un dossier est préparé pour essayer d'obtenir un financement des fonds européens Leader. L'objectif serait d'avoir une visite virtuelle des souterrains avec des commentaires qui complèteraient et moderniseraient l'exposition existante.

L'atelier de transformation châtaigne /farine

Avec une stagiaire, Bertille LAPORTE, nous avons tenté de mieux cerner le projet et nous sommes à ce jour dans l'attente d'une étude de faisabilité qui permettrait d'avancer. Un nouveau test de séchage au sécadou avec décortilage et broyage devrait donner une centaine de kgs de farine avec une meilleure connaissance des variétés les plus propices à cette transformation, notamment pour l'épluchage.

Un grand merci à la Mairie et aux autres associations pour les aides ponctuelles, à l'association du Pélou qui nous fait bénéficier des animations de la Foire ; aux cuisinier(e)s pour les ateliers-cuisine de l'été ainsi qu'aux adhérents et surtout aux bénévoles, notamment les nouveaux, de notre association.

Contacts : Tél. 04 71 49 98 00 ou 06 75 55 52 24 ; maisondelachataigne.com ;
page Facebook, Google +, Trip'advisor, etc.

A diffuser sans modération :
la vidéo promotionnelle réalisée en 2016 et le dépliant qui sera disponible dès février 2019 !

Etat civil 2018

NAISSANCES

03 mars de Clara BOISSIERES, fille de Cédric et Valérie BOISSIERES, domiciliés Place de l'église
14 juin de Jonah TROUILLET, fils de Thierry TROUILLET et Virginie PECQUART domiciliés rue du Chêne à la Devèze
14 septembre de Yérik MAFUTUNA LACIPIERE, fils de Mathieu MAFUTUNA et Carine LACIPIERE domiciliés rue du Chêne à la Devèze
16 novembre de Noah TUFFERY, fils de Anthony TUFFERY et Mariame MAOULIDA, domiciliés Lotissement le Puech

MARIAGES

20 mai Anthony BAYET et Perrine MERESSE, domiciliés Lotissement le Puech
04 août Mathieu BRUEL et Magalie BLANQUET, résidente Impasse du chemin Vert

Décès

08 janvier, Elise BOISSIE veuve PIGANIOL, domiciliée à BEFFRIEU
11 janvier, Lucienne BOCQUET, veuve DESREUMAUX, domiciliée rue du Pavé
30 avril, Michel COUHAULT, domicilié à LABRO
19 septembre, Marie-Louise BOUQUIER, veuve BRU, domiciliée au Bouscatel, rue de la Châtaigneraie
16 novembre, Noah TUFFERY, dont les parents sont domiciliés Lotissement le Puech
02 décembre, Paulette LEVAVASSEUR veuve LACIPIERE, domiciliée rue du Salamidou

Baptême républicain de Gabin CROUTES COUDON, fils de Sylvain CROUTES et Marion COUDON le 26 mai

Les services municipaux

Secrétariat de Mairie
MOURJOU : ouverture au public
 lundi, mardi, jeudi, vendredi 9h00 à 12h00 - 04 71 49 96 37
 Courriel : mairie@puycapel.fr
CALVINET : ouverture au public
 mardi, jeudi, vendredi 13h30 à 16h30 - 04 71 49 94 32
 Courriel : mairie@puycapel.fr

Le site Web

D'autres infos et nouvelles à retrouver sur
www.puycapel.fr
 pensez à vous abonner à la newsletter pour recevoir le fil d'actualité

**Médiathèque de Mourjou**

Ouverte à tous, la médiathèque vous accueille à ces horaires :

Mardi : 16h30 à 17h30

Mercredi, Jeudi et samedi : 14h à 17 h30

Vacances scolaires : juillet et août la médiathèque est ouverte :

Mardi : 15h à 17h30

Mercredi, Jeudi et samedi : 14h à 17h 30

La Médiathèque dispose de nombreux documents à emprunter ou à consulter sur place ; livres, livres en gros caractères, livres audio, film et documentaires, musique, jeux et jouets en bois ...et propose un accès internet gratuit.

Le prêt est entièrement gratuit

Elle propose différentes activités toute l'année ouverte à tous.

- Atelier Patois tous les 1er samedi du mois.

- Atelier créatifs ou jeux pendant les vacances scolaires avec le relais animation.

- Expositions prêtées par la médiathèque départementale.

- Animation autour du livre et jeux pour les écoles.

- Jeux surdimensionnés.

Contact : 04 71 49 69 34

ou email : mediathequemourjou@orange.fr

Agenda des Manifestations

Retrouvez l'agenda des manifestations sur www.puycapel.fr



Quand ?	Qui ?	Quoi ?	Où ?
Mardi 5 Mars	Club des Aînés	Concours interclubs de belote	Salle des fêtes de Mourjou
Vendredi 16 Mars	Communauté de Communes	Théâtre : Les Misérables	Salle des fêtes de Calvinet
Samedi 23 Mars	Calvinet Patrimoine	Assemblée Générale	Salle des fêtes de Calvinet
Dimanche 24 Mars	Torpedo Club	Rassemblement d'automobiles anciennes	Place de Calvinet
Samedi 30 Mars	Serfouette, Maison de la Châtaigne et LPO	La nuit de la chouette	Maison de la châtaigne
Samedi 13 avril	APE et le Comité des Fêtes de Calvinet	Diner paëlla	Salle des fêtes de Calvinet
Samedi 20 avril	Maison de la Châtaigne	Atelier greffe	Maison de la châtaigne
Samedi 4 Mai	Calvinet Patrimoine	Quine	Salle des fêtes de Calvinet
Dimanche 5 Mai	Serfouette	Echange de plants, graines, boutures, arbustes	Place de Calvinet
Mercredi 8 Mai	Vélo club Maursois	Circuit entre Cassaniouze et Calvinet	Place de Calvinet
Samedi 25 Mai	APE	Concert d'accordéon	Salle des fêtes de Calvinet
Dimanche 30 juin	APE	Fête des écoles	Salle des fêtes de Mourjou
5 et 6 juillet	Comité des fêtes	Fête patronale	Mourjou
Dimanche 14 juillet	Comité d'animation	Pique-nique géant au stade de Calvinet	Calvinet
Dimanche 14 juillet	Pétanque	Concours	Boulodrome de Calvinet
Dimanche 21 juillet	Les Seniors	Kermesse	Calvinet
Dimanche 21 juillet	Comité des fêtes	Championnat départemental de moto cross UFOLEP	Mourjou
Samedi 27 juillet	USHC	Fête du foot	Calvinet
Dimanche 28 juillet	Serfouette	Marché Bio et Artisanal	Calvinet
Jeudi 1er août	La Maison de la châtaigne	Marché-repas des Castanhadas	Mourjou
3 et 4 Août	Comité des fêtes	Fête patronale	Calvinet
Dimanche 4 Août	Club des Aînés	Repas « choux farcis »	Salle des fêtes de Mourjou
Samedi 24 Août	Pétanque	Concours et tirage de la tombola	Boulodrome de Calvinet
Samedi 21 et Dimanche 22 Septembre	Calvinet Patrimoine, Maison de la Châtaigne	Journées Européennes du Patrimoine	Salle des fêtes de Calvinet et Maison de la Châtaigne
19 et 20 octobre	Association du Pélou	30ème Foire de la châtaigne	Mourjou
Dimanche 3 Novembre	Inter associations	après-midi concert avec JOAN DE NADAU	Salle des fêtes de Mourjou
Dimanche 1er Décembre	Club des Aînés	Repas de fin d'année	Salle des fêtes de Mourjou



Les travaux de la rue du Pavé de Calvinet

